

CONJONCTION

No. 39

Louis Barrabé — Organisation de l'Enseignement et de la
recherche scientifique en France.

Adrien Martin — Victor Hugo, hélas ou Dieu merci.

Pierre Mallet-Guy — Le chirurgien dans l'évolution de la chirurgie.

POEMES

Noye

SILHOUETTE

Jacques Yves Cousteau, par Jean Queval.

COURRIER DE FRANCE

Une Européenne peut-elle épouser un homme de couleur ? (René Maran)
Les livres.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Descourtilz (Dr. Rulx Léon)
Livres et revues.

CHRONIQUE

CHRONIQUE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE D'HAÏTI

Haïti, fleur des grandes contrées (Madeleine C. Kernizan)

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

No. 39

Louis Barrabé — Organisation de l'Enseignement et de la
recherche scientifique en France.

Adrien Martin — Victor Hugo, hélas ou Dieu merci.

Pierre Mallet-Guy — Le chirurgien dans l'évolution de la chirurgie.

POEMES

Noye

SILHOUETTE

Jacques Yves Cousteau, par Jean Queval.

COURRIER DE FRANCE

Une Européenne peut-elle épouser un homme de couleur ? (René Maran)
Les livres.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

Descourtilz (Dr. Rulx Léon)
Livres et revues.

CHRONIQUE

CHRONIQUE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE D'HAITI

Haïti, fleur des grandes contrées (Madeleine C. Kernizan)

INSTITUT FRANÇAIS D'HAITI
PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Rond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti	\$ 3,00
France et étranger	\$ 3,50

LE NUMERO SEPARÉ :

Haïti	Gdes. 3,00
Etranger	\$ 0,70

DEPOSITAIRES :

HAÏTI

: Librairies et Institut Français.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE : Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.

CANADA

: Benoît Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 2057

SOMMAIRE

Louis Barrabé	— <i>Organisation de l'Enseignement et de la recherche scientifique en France.....</i>	1
Adrien Martin	— <i>Victor Hugo, hélas ou Dieu merci.....</i>	8
Pierre Mallet-Guy	— <i>Le chirurgien dans l'évolution de la chirurgie.....</i>	13
 <i>POEMES</i>		
Noye	— <i>O toi que j'eusse aimée.....</i>	20
	<i>Marine.....</i>	20
 <i>SILHOUETTE</i>		
	Jacques Yves Cousteau, par Jean Queval.....	22
 COURRIER DE FRANCE		
	Une Européenne peut-elle épouser un homme de couleur ? par René Maran	25
	Les livres.....	28
 LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI		
	Descourtilz.....par le Dr Rulx Léon.....	40
	Livres et revues.....	49
	CHRONIQUE.....	51
 CHRONIQUE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE D'HAITI		
	Haïti, fleur des grandes contrées par Madeleine C. Kernizan.....	61

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN FRANCE (*)

par LOUIS BARRABE

Professeur de Géologie Structurale et Appliquée
à la Faculté des Sciences de Paris
Professeur de Géologie à l'Ecole Normale Supérieure

Parmi les 16 Universités françaises métropolitaines, la plupart ont une longue histoire remontant à bien des siècles.

.....

Les Ecoles de Paris enseignant les arts libéraux, la médecine, le droit et la théologie étaient déjà nombreuses et réputées dès le Moyen-Age. Au milieu du 12ème siècle elles étaient groupées dans l'île de la Cité, autour de Notre-Dame, et étaient toutes sous l'autorité directe de l'évêque de Paris qui délivrait la **licencia docendi**, diplôme indispensable pour enseigner. Mais dès la fin du 12ème siècle, le manque d'espace dans la Cité contraignit de nombreuses écoles à s'établir dans le Quartier Latin actuel, c'est-à-dire sur les flancs de la Montagne Sainte-Geneviève. L'autorité de l'évêque fut alors battue en brèche et l'Université de Paris, puissante corporation groupant toutes les Ecoles, fut dotée d'une autonomie complète, par le roi de France Philippe Auguste et par le pape, dès le début du 13ème siècle. Elle bénéficiait du droit de réunion et de coalition et relevait directement, non plus de l'autorité de l'évêque de Paris, mais de celle du Saint-Siège.

.....

L'installation matérielle de l'Université demeura toutefois longtemps rudimentaire malgré l'immense rayonnement de cette institution, non seulement en France, mais dans le monde entier. Ce n'est qu'au cours des 13e, 14e et 15e siècles que, peu à peu, des collèges s'organisèrent, réunissant les maîtres et les étudiants dans des maisons où l'enseignement pouvait être donné dans de meilleu-

(*) Extrait d'une conférence prononcée à l'Institut Français.

res conditions que dans les cloîtres ou dans les églises utilisées jusqu'alors. L'un de ces collèges, le collège de Sorbonne, créé par Robert de Sorbon, devint le Collège de théologie et son importance explique que son nom désignât bientôt toute l'Université de Paris.

.....

Seize Universités dispensent en France métropolitaine l'Enseignement Supérieur. Leur réduction a été bien des fois envisagée car certaines, géographiquement mal situées, ont des effectifs scolaires très réduits ; mais du fait d'une part que bien des pays étrangers ont un plus grand nombre d'Universités proportionnellement à leur population que la France, d'autre part que la suppression des petites Universités priverait certaines régions de centres de vie intellectuelle qui leur sont précieux, les pouvoirs publics ont renoncé, au moins pour l'instant, aux suppressions qui avaient pu être envisagées.

.....

L'Université de Paris comporte cinq Facultés qui jouissent d'une très large autonomie. Leurs relations officielles sont limitées aux réunions du Conseil de l'Université où siègent les doyens et des délégués de chacune d'elle. Ainsi des cloisons étanches, trop étanches peut-être, existent entre les diverses Facultés et ont rendu difficile la création d'enseignements mixtes tels que la psycho-physiologie ou l'ethnographie auxquels participent des professeurs des Sciences et des Lettres.

.....

C'est la préparation des **licences** qui constitue la fonction principale des Facultés des Sciences et des Lettres. Ces examens se passaient autrefois en une seule fois et étaient conçus pour assurer une bonne formation spécialisée aux professeurs de l'Enseignement Secondaire. Mais il est apparu dès la fin du siècle dernier que la complexité des matières enseignées pour chaque licence rendait indispensable leur division en certificats d'études supérieures spécialisés, afin de permettre des études plus approfondies. Chacune des licences ès sciences fut ainsi scindée en trois certificats d'études supérieures. A titre d'exemple, l'ancienne licence ès Sciences Naturelles fit place aux certificats de Botanique, Zoologie et Géologie. L'obtention de ces trois diplômes confère le grade de licencié. La Faculté des Lettres suivit le même exemple quelques années plus tard, mais les licences ès lettres furent divisées en quatre certificats au lieu de trois.

.....

Le grade universitaire le plus élevé décerné par les Facultés des Sciences et des Lettres est le doctorat ès sciences et ès lettres.

Il n'est peut-être pas inutile de souligner le caractère très particulier du doctorat d'Etat français. Dans la plupart des pays étrangers, une thèse de doctorat est une étude limitée, exigeant 2 à 3 années de travail au maximum et se traduisant par un petit mémoire. Le doctorat ès sciences français nécessite en moyenne 5 à 6 années de recherches, parfois même une dizaine d'années, et il n'est pas rare que des candidats au doctorat ès lettres consacrent beaucoup plus de temps encore à la préparation de leurs thèses. Les thèses sont souvent par suite de gros mémoires qui peuvent même comporter plusieurs volumes. Aussi n'est-il pas rare de voir des savants français, âgés de trente à trente cinq ans, ayant déjà de nombreuses publications scientifiques à leur actif, mais n'ayant pas encore soutenu leur thèse de doctorat, se trouver entourés, dans les congrès internationaux, de jeunes docteurs américains, anglais, allemands, suisses, belges ou hollandais beaucoup plus jeunes qu'eux. Il en résulte parfois des conséquences désagréables pour nos nationaux et la création d'un nouveau doctorat du type étranger a été envisagée. On serait docteur en latin ou docteur en chimie, mais les anciens doctorats ès sciences et ès lettres subsisteraient avec leur caractère actuel et ils continueraient à être exigés pour l'accès aux fonctions enseignantes dans les Facultés. Leur réputation mondiale est telle en effet que de nombreux étudiants étrangers, déjà pourvus souvent du titre de docteur dans leur pays, viennent en France préparer une thèse de doctorat ès sciences ou ès lettres.

.....

La nécessité du recrutement d'un personnel de choix pour l'enseignement secondaire a conduit à la création de concours, dont le plus ancien et en même temps le plus difficile est l'**agrégation**. Bien entendu ce sont les Facultés qui ont été chargées de la préparation de ces concours, étant seules pourvues de professeurs susceptibles de mener à bien un enseignement plus difficile encore que celui des certificats de licence.

.....

Les Universités ont encore vu étendre largement leurs attributions au cours de ce siècle par l'adjonction de nombreux établissements d'enseignement technique ou pratique et d'organismes groupant des enseignements ou des laboratoires se rattachant à une même discipline.

.....

A l'Université de Paris est aussi rattachée l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm qui mérite de retenir notre attention quelques instants.

L'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm a été créée par

la Convention Nationale le 9 Brumaire, an III (30 octobre 1794) dans le but d'y appeler :

« de toutes les parties de la République, des citoyens déjà instruits dans les sciences utiles, pour apprendre, sous les professeurs les plus habile dans tous les genres, l'art d'enseigner ».

.....

L'originalité de l'Ecole Normale Supérieure réside avant tout dans la manière dont l'enseignement y est conçu. Les élèves, relativement peu nombreux, vingt-cinq à trente scientifiques et trente à quarante littéraires par promotion, suivent les cours de la Sorbonne et y préparent leurs examens avec les étudiants libres, mais ils trouvent dans leur Ecole des conditions de travail exceptionnelles : vie en commun par petits groupes de quatre ou cinq élèves dans de petites salles ou « turnes », exercices pratiques complémentaires sous la direction de jeunes agrégés-préparateurs pour les sciences et d'agrégés-répétiteurs pour les lettres, direction d'études assurée par des professeurs détachés de la Sorbonne, conférences particulières, etc. qui leur assurent une formation aussi rationnelle et efficace que possible. Les scientifiques disposent de laboratoires modernes, vastes et parfaitement outillés, où ils ont accès à toute heure du jour et de la nuit et où ils trouvent la possibilité de se livrer à des recherches de leur choix dans toutes les disciplines, aidés par les conseils des professeurs, des agrégés-préparateurs et de chercheurs du C. N. R. S.

.....

Je me suis étendu longuement sur l'enseignement des lettres et surtout des sciences dans les Universités. Faute de temps, je devrai être beaucoup plus bref en ce qui concerne les Facultés de Droit, de Médecine et de Pharmacie dont les organisations diffèrent sensiblement de celles des Facultés examinées précédemment.

.....

Les études de droit sont couronnées par la licence qui exige normalement trois années de préparation comportant chacune un examen de fin d'année. Le succès à l'examen terminant la deuxième année confère le grade de bachelier en Droit. Il existe aussi un diplôme d'études supérieures de Droit, mais qui ne comporte pas obligatoirement la présentation d'un mémoire. Enfin le doctorat en Droit, tout en consistant en une soutenance de thèse, n'a pas le même caractère que les doctorats ès sciences et ès lettres. Un docteur en Droit doit être admis à l'agrégation de Droit pour être nommé professeur de Facultés. L'agrégation de droit est essentiellement un concours sur titre qui n'a de commun que le nom avec l'agrégation de l'enseignement secondaire.

Les études de médecine sont plus différentes encore des études scientifiques et littéraires. Après l'obtention du P. C. B. cinq années d'enseignement théorique, technique et clinique sont exigées des étudiants, qui doivent subir avec succès cinq examens de fin d'année et trois examens de clinique. Un stage pratique obligatoire au cours d'une sixième année doit encore précéder la soutenance de la thèse qui confère le titre de docteur en médecine, exigé pour l'exercice de la médecine en France.

.....

Je ne vous ai entretenu jusqu'ici que d'enseignement supérieur et ce n'est qu'incidemment qu'il a été question de recherche scientifique dans mon exposé ; c'est qu'en fait, jusqu'à une date toute récente, ces deux activités étaient étroitement associées et qu'il ne serait venu à personne l'idée de fonder des établissements exclusivement consacrés à la recherche scientifique, en dehors de laboratoires très spécialisés destinés à faire face à certains besoins de l'industrie. Seul l'Institut Pasteur a fait exception à cette règle. Ce sont les professeurs des Universités et des grands établissements d'enseignement supérieur extra-universitaires qui ont été pratiquement seuls chargés de promouvoir les études scientifiques jusqu'en 1935. Cette liaison étroite de la recherche et de l'enseignement se conçoit d'ailleurs facilement : un professeur qui ne consacrerait aucune part de son activité à des études personnelles, serait nécessairement conduit à exposer exclusivement les travaux dus à d'autres savants sans pouvoir y introduire la moindre idée originale, tandis qu'un chercheur qui se reléguerait dans son laboratoire, sans s'entourer d'élèves, risquerait de réduire la portée de ses découvertes, sinon même de les stériliser complètement ; sans compter qu'il n'est guère de méthode plus sûre pour voir clair dans ses propres pensées que de les exposer en public.

Les immenses progrès scientifiques réalisés depuis quelques décades ont toutefois mis en évidence la nécessité de créer à côté des établissements d'enseignement, des centres d'études spécialisées pourvus d'équipements très onéreux et dotés d'un personnel qualifié pour la recherche scientifique en dehors de toutes préoccupations enseignantes. Il faut noter cependant que l'exposé devant des élèves des résultats obtenus s'est vite révélé utile sinon même indispensable.

.....

C'est seulement en 1930 que le grand savant Jean Perrin parvint à obtenir des pouvoirs publics des crédits permettant de créer un véritable organisme de recherche qui, en 1938, prit le nom de Centre National de la Recherche Scientifique ou C.N.R.S.

Ce Centre tel qu'il fut conçu et tel qu'il fonctionne à l'heure actuelle remplit un rôle multiple.

En premier lieu, il rétribue un corps de chercheurs comportant près de deux mille attachés de recherches, chargés de recherches, maîtres de recherches et directeurs de recherches, assimilés respectivement au point de vue de leurs traitements, aux assistants, chefs de travaux, maîtres de conférences et professeurs des Universités, et répartis dans les laboratoires des établissements d'enseignement supérieur de toute nature et dans d'autres laboratoires parfois créés et entretenus par le C. N. R. S. lui-même.

Les travaux de recherche sont effectués sous le contrôle des Directeurs des laboratoires ou de leurs adjoints.

Ainsi les laboratoires des Facultés, loin d'être écartés des travaux de recherche, sont au contraire encouragés et subventionnés par le C. N. R. S.

.....
Le développement de l'enseignement supérieur en France peut se mesurer à la fois par l'ampleur des moyens, en personnel et en matériel dont il dispose, mais aussi par les effectifs scolaires des Universités.

Sur ces deux points les statistiques sont parlantes. Le nombre des étudiants est passé pour l'ensemble des Facultés de France de 41.000 en 1900 à 140.000 en 1950 et il est vraisemblable que le chiffre de 200.000 sera atteint avant vingt ans. Certains déplorent une telle croissance et envisagent des moyens propres à la freiner. Il serait facile en particulier de donner aux certificats de propédeutique le caractère de véritables concours et de limiter ainsi à volonté le nombre des candidats à admettre chaque année et dans chaque Faculté. Mais une telle conception du rôle des examens de propédeutique n'est pas soutenable, car elle aurait l'inconvénient d'étendre à l'Université le système de recrutement des grandes écoles, système qui, nous l'avons vu, éliminerait de l'enseignement et de la recherche des éléments de grande valeur intellectuelle, mais inaptes à réussir à des concours.

.....
Enfin un dernier problème très important s'est posé en France du fait de l'accroissement considérable de la population estudiantine, c'est celui du logement.

Sur 50.000 jeunes gens et jeunes filles inscrits à l'Université de Paris, plus de la moitié, dont 1.200 sont originaires de la France d'Outre-Mer et 4.300 des pays étrangers, doivent trouver des chambres soit dans les hôtels, soit chez des particuliers, soit enfin à la Cité Universitaire.

Cette Cité, dont les premiers bâtiments ont été mis en service en 1925, constitue à l'heure actuelle un véritable quartier de la bordure sud de Paris, où 22 fondations françaises ou étrangères ont construit des pavillons de tous styles au milieu de parcs et de terrains de sports. Plus de 3.000 chambres y sont mises à la disposition des étudiants et des étudiantes de toute nationalité, ainsi qu'un restaurant, des salons de réception, des salles de musique, des bibliothèques, une infirmerie et une piscine. Grâce à leur vie en commun, tous ces jeunes gens apprennent à s'estimer, à mieux se comprendre et deviennent ainsi des artisans de la paix universelle.

.....

Je souhaite de tout mon cœur que, par le développement de votre Université et de vos services de recherches, votre pays parvienne simultanément à accroître sa prospérité économique et le bien être de son peuple. La République française, je crois pouvoir l'affirmer, ne manquera pas de vous apporter dans cette œuvre sa collaboration la plus complète et la plus désintéressée, en gage de la vieille et solide amitié qui lie nos deux peuples.

VICTOR HUGO, HELAS OU DIEU MERCI ? (*)

par ADRIEN MARTIN

« La gloire ressemble au lit de Louis XIV à Versailles. C'est magnifique et il y a des punaises dedans ». Telle est la remarque désabusée que Victor Hugo confiait un soir à ses carnets intimes. Sans doute venait-il de lire un article particulièrement felleux de Sainte-Beuve, une critique plus féroce qu'à l'habitude de Veillot, de Nisard ou de quelque autre Planche. Une autre fois ce n'est plus à l'histoire mais à la légende qu'il a recours pour marquer son impatience : « Dans les temps très anciens il y avait des ânes que la rencontre d'un ange faisait parler. De nos jours il y a des hommes que la rencontre du génie fait braire ». Mais c'est naturellement en vers qu'il a le plus souvent stigmatisé les insulteurs du talent. Une pièce du genre de celle-ci :

« *C'est une loi Veillot existe...* » (1)

écrite en 1874 et qui figure dans « Toute la lyre » est loin de constituer dans son œuvre une exception. Une trentaine d'années auparavant le « Constitutionnel », dirigé par le Dr Véron publiait fort souvent des éreintements de l'auteur malheureux des « Burgraves » sous la signature d'un certain Rolle. Hugo composa alors cette épigramme que n'eût pas désavouée Voltaire :

*Je m'étonne sur ma parole
Qu'il accepte un tel feuilleton
Vrai, si je m'appelais Véron
J'aurais peur de rimer à Rolle*

D'un bout à l'autre de sa carrière il a prodigué protestations éloquentes et ripostes cinglantes. On n'a pas manqué d'en tirer les conclusions les plus fâcheuses pour son caractère. Sans doute l'humilité n'était-elle pas son péché mignon et il est certain qu'en dépit de son admiration pour la doctrine du Christ il n'était pas de ceux qui tendent volontiers l'autre joue. Aussi bien c'est d'un homme de lettres et non d'un saint que nous célébrons actuelle-

(*) Extraits d'une conférence prononcée à l'Institut Français, le 29 avril dernier.

(1) Ce poème fut dit au cours de la conférence par M. Edouard Dupont.

ment le troisième cinquantenaire, et il y a bien peu d'exemples d'un personnage qui ait été l'un et l'autre.

Sans doute pardonnera-t-on à Victor Hugo la fréquence et la vivacité de ses réactions si l'on se rappelle avec quel acharnement une critique inintelligente et haineuse l'a poursuivi pendant près de soixante années. Dès la publication des « Orientales » en 1829, les feuilletonistes littéraires annonçaient le déclin de son talent. Un an plus tard, Armand Carrel affirmait qu'Hernani ne pouvait charmer que les pensionnaires de Bedlam ou de Charenton. Ce drame attira à son auteur plusieurs menaces de mort. Certains de ses biographes se sont fait l'écho d'une tradition selon laquelle un forcené lui aurait tiré, sans l'atteindre, quelques coups de pistolet, mais il semble bien que ce n'est qu'une légende. Ce qui est certain c'est que « l'escalier... dérobé » et « le vieillard stupide » lui valurent d'être quotidiennement traité de Vandale, de Wisigoth, de bête carnivore, de fou furieux et autres gentillesses de la même encre. En 1831, les « Feuilles d'Automne » prouvent, si nous en croyons les critiques patentés, que l'inspiration du poète est définitivement tarie. Avec les « Voix intérieures », à bout de souffle et à court de sujet il ne peut plus chanter que lui-même. Après les « Contemplations » selon Barbey d'Aurevilly, « Hugo n'existe plus ». Quant à Chandesaigues, chroniqueur aujourd'hui bien oublié, mais qui jouissait alors d'un grand crédit, il déclare que ce dernier ouvrage ne mérite que pitié et dédain, que c'est un cas de « monstrueux radotage ». Jusqu'à ses derniers jours Victor Hugo fut accablé de semblables sarcasmes. L'écrivain catholique Léon Bloy dont la charité chrétienne se manifestait souvent d'une façon assez particulière, le traitait, deux mois avant sa mort, de « ... Lama imbécile dont personne n'ignore la pitoyable sénilité intellectuelle, la sordide avarice, le monstrueux égoïsme et la parfaite hypocrisie ».

Nous serions sans doute en droit d'attendre de nos contemporains plus de sérénité puisqu'il s'agit d'un homme entré dans son repos depuis plus d'un demi siècle. Et pourtant beaucoup d'entre eux et non des moindres se sont montrés, pour l'homme comme pour l'écrivain, aussi injustes que les Viennet, les Jay, les Alexandre Duval et tant d'autres que je citais plus haut. Paul Claudel a pensé qu'Hugo était un lâche. Avait-il oublié la conduite héroïque du poète sur les barricades parisiennes en juin 1848 ? Ignorait-il qu'après le 2 décembre sa tête avait été effectivement mise à prix ? Paul Valéry, au cours d'une conférence a vivement scandalisé un auditoire londonien par une charge à fond contre l'auteur de la « Légende des Siècles » à qui il reprochait son amour du récit, genre inférieur, selon lui, et parfaitement incompatible avec la poésie pure. Une romancière de talent, Lucie Delarue-Mardrus,

à qui Raymond Escholier montrait de beaux dessins de Hugo s'écria : « Quel dommage qu'il ne s'en soit pas tenu à cela ». Les incartades de Claude Farrère sont tristement célèbres ; quant à André Gide, comme on lui demandait qui il tenait pour le plus grand poète français, il répondit : « Victor Hugo, hélas ! ».

Si nous abandonnons les hommes célèbres pour interroger les lecteurs moyens, il est à craindre que nous ne trouvions pas beaucoup plus de compréhension. Je me souviens que lorsque j'étais étudiant la plupart de mes camarades eussent confessé plus aisément quelque grave délit que leur admiration pour le « Père Hugo ». Ce préjugé semble aujourd'hui passé, avec le retard normal, des amphithéâtres des Facultés aux bancs des Collèges et je crois qu'il est aujourd'hui de bon ton, chez nombre de lycéens français d'afficher pour notre poète un dédain total. Beaucoup de ces jeunes gens avouent d'ailleurs, avec une franchise qui les honore, qu'ils n'ont pas lu deux cents vers de lui. Leur conviction n'en est, bien entendu, que plus solide.

.....

...Il s'est ainsi formé une image de Hugo pontife solennel et ennuyeux qui n'a pas peu contribué à lui aliéner les sympathies de la jeunesse. Dans un article publié dans « l'Intransigeant » peu après la mort du grand poète, Henri Rochefort s'élève avec véhémence contre ce qu'il appelle « la légende pontificale bâtie autour de lui ». Il affirme qu'il a toujours été « la gaieté, la simplicité, la cordialité en personne ». « Nos dîners, écrit-il, où j'avais ma place entre lui et un de ses fils, Charles ou François-Victor, n'étaient presque toujours qu'un éclat de rire ». Le polémiste de « La Lanterne » n'était pas homme à s'en laisser imposer et en 1868 et 1869, il avait vécu pendant près de dix-huit mois à Bruxelles, dans la même maison que Victor Hugo, en une constante intimité avec lui, ce témoignage mérite donc d'être pris en considération, il n'a pas empêché, néanmoins, la « légende pontificale » de s'imposer. On doit avouer d'ailleurs que celui qui devait en être la victime n'a pas peu contribué à la créer. S'il ne sacrifiait pas à la fausse modestie — ce qui est fort sympathique — il était aussi totalement dépourvu de la vraie. Son orgueil s'exhibe trop souvent avec impudeur. On peut lire dans un journal intime rédigé à Guernesey les lignes suivantes : « 12 septembre 1860. Visite d'un Français, architecte dans le Calvados, qui a fait agenouiller sa femme devant mon portrait. J'étais sorti ». En 1862, Napoléon III avait réuni une commission de généraux et de maréchaux pour enquêter sur le mot fameux prêté à Cambronne dans « les Misérables ». Le sergent Daleau, qui avait d'abord confirmé la version du romancier, se rétracta. Pour ce haut fait il reçut la légion d'Honneur. Dans ses

carnets, Hugo commente ainsi l'événement : « Je n'ai qu'à dire merde pour faire donner à un homme la croix d'honneur ». Ce qui est plus grave, c'est que ce « Hugotisme » ne se confine pas aux textes, en principe confidentiels, il s'étale avec la même naïveté dans tous les recueils de vers, il est particulièrement sensible dans les titres, or n'est-ce pas surtout du titre que le lecteur superficiel conserve une impression durable ? Lorsqu'un poète « du commun » se sent inspiré — et si d'aventure il peut s'offrir le luxe d'un secrétaire — c'est dans un quelconque bureau qu'il dicte ses œuvres. Hugo, lui, dictait « en présence du glacier du Rhône ». Il exigeait des matériaux dignes de son génie, aussi écrivait-il, s'il faut l'en croire :

« *Sur la plinthe d'un bas-relief antique* »

« *Sur le tombeau d'un petit enfant au bord de la mer* »

« *Sur un exemplaire de la Divina Comedia* »

ou mieux encore :

« Sur le mur de Versailles, à côté du cordon de sonnette de Louis XIV ». Une pièce des « Contemplations » s'intitule : « Au poète qui m'envoie une plume d'aigle », on conçoit qu'une telle plume ne pouvait décemment courir sur une banale feuille de papier blanc.

.....

...Mais plus encore peut-être que le manque de modestie et de simplicité, ce qu'on reproche à Victor Hugo c'est le manque de mesure et le manque de goût. C'est là l'inévitable rançon d'une prodigieuse fécondité.

.....

...Afin de donner une idée concrète de la masse de sa seule œuvre poétique on peut calculer qu'à supposer qu'un gigantesque « tape-recorder » l'eût enregistré, il lui faudrait, pour la débiter à un rythme normal, une semaine entière sans une minute d'interruption ni jour ni nuit. Sans doute Hugo était-il doué d'une puissance de travail peu commune, sans doute jouissait-il d'une facilité qui n'a été dépassée par aucun artiste d'aucun temps ni d'aucun pays. Les mots semblent se presser sous sa plume avant même qu'il les ait appelés, son aisance dans le maniement de la syntaxe, son instinctive habileté dans l'usage des tropes, son aptitude à accumuler les antithèses, à multiplier les images, à pousser la métaphore jusqu'à la métamorphose ont quelque chose qui tient du miracle. Cependant, même avec de tels dons, un homme ne peut produire une œuvre d'une telle étendue qu'au prix d'une assez large indulgence pour ses propres créations. Cette attitude qui choque les délicats est moins l'effet de la négligence, d'un sens critique insuffisant ou paralysé par la vanité que la conséquence

du système poétique de l'auteur. Pour lui, tout ce qui est dans la vie est dans la littérature, l'essence de l'art n'est pas dans le choix. Il vise moins à la perfection qu'à la grandeur, ou plutôt à la totalité. Tout ce qui peut retenir l'attention de l'homme dans l'univers extérieur, tout ce qui peut éveiller sa réflexion ou toucher sa sensibilité dans le monde intérieur est pour lui objet de poésie. Tous les temps et tous les lieux, toutes les passions et toutes les idées sont dans son œuvre. L'orage y tonne, l'océan y gronde et les humbles fleurs y luisent dans les sous-bois ; les vieilles cités mortes y dorment dans la poussière et les villes modernes y grouillent d'une foule ardente, les chevaliers de tous les moyen-âges s'y pourfendent, le Christ y meurt sur la croix, l'Inquisition y allume ses bûchers et Jeanne y trempe son doigt dans la confiture ; les dieux et les géants de toutes les mythologies s'y jettent des monts à la tête, Napoléon y traîne ses canons et les doctrinaires y ânonnent des discours ; Dôna Sol y meurt d'amour et Louison y trousse impudiquement sa cotte. Et quand il a fini d'opposer toutes les religions, de confronter toutes les philosophies, il reste encore à Hugo la ressource d'en inventer de nouvelles. Ce n'est pas par hasard que son mythe favori, dont il a donné une si admirable illustration dans « le Satyre », est celui du Grand Pan.

N'est-il pas absurde de se scandaliser qu'un tel poète ait dédaigné le bon goût d'un Voltaire et qu'il n'ait qu'exceptionnellement trouvé la concision d'un Mallarmé.....

.....

LE CHIRURGIEN DANS L'EVOLUTION DE LA CHIRURGIE (*)

par PIERRE MALLET-GUY

Métier très extraordinaire que la chirurgie ! Il n'existe rien de comparable à ce pouvoir qui nous est donné d'ouvrir le corps de nos semblables, comme l'on ouvre un moteur, de démonter les pièces hors d'usage, de rectifier le jeu des soupapes, voire de faire un échange standard.

Nous ne réfléchissons pas assez à ce que cette profession peut avoir d'inhumain, non certes dans son objectif, mais dans sa réalisation. Il m'arrive parfois, en cours d'opération, de m'étonner brusquement de me voir ainsi, incisant et taillant dans un corps humain, et je me demande si, peut-être, au moment de me présenter devant le tribunal de Saint-Pierre, il ne nous sera pas demandé raison de nos inadmissibles ingérences dans le corps des hommes.

.....

Cette écrasante responsabilité que le chirurgien retrouve à toutes les heures de la journée, qu'il examine, diagnostique et décide ou qu'il agisse et que, de ses doigts, il exécute ce qu'il croit être le mieux, comme n'exercerait-elle pas une profonde empreinte sur sa personnalité ?

A bien des égards, très objectivement et sans que nous ayons à nous en vanter, nous ne sommes plus des hommes comme les autres et nous avons acquis, des valeurs, une notion assez particulière.

.....

La chirurgie est aussi vieille que l'humanité et que la première souffrance. Aux âges préhistoriques déjà, elle semble avoir occupé une place importante, et certains actes opératoires bien réglés remontent à la plus haute antiquité...

Imbu de la philosophie de Socrate, Hippocrate estimait que le chirurgie ne devait pas seulement être un artiste, mais un savant et un honnête homme.

Nous ne savons pas trop quels étaient les résultats de son

(*) Extrait d'une conférence prononcée à l'Institut Français le 6 mai 1952.

activité, mais son prestige était grand : celui qui s'attachait chez les Grecs à toutes les formes de la connaissance.

Cela ne dura pas. La chirurgie connut en Grèce un rapide déclin pour ressusciter à Rome avec Celse, mais seulement comme technique artisanale. Celse était un homme de métier, trépanant, taillant, opérant les hernies et les varices, le staphylome et l'ectropion, liant les artères — mais point du tout philosophe...

Le prestige de la chirurgie sombra et ce déclin devait se poursuivre pendant tout le Moyen-Age.

Certains ordres religieux avaient jalousement conservé des traditions orales, quelques manuscrits qui, par des voies diverses, leur revenaient d'Orient et, dans quelques Monastères, était institué un véritable enseignement médical fait de commentaires d'Hippocrate et de Galien, transmis le plus souvent par les œuvres byzantines et arabes.

.....

Certains cherchèrent à faire plus, mais, en 1139, le concile de Latran rappelait sévèrement à leurs devoirs monastiques ces disciples d'Hippocrate. Ce fut en pure perte. En 1163, le concile de Tours, plus intransigeant, déclara solennellement que l'Eglise abhorrait le sang humain et qu'il était formellement interdit, sous peine d'exclusion, de toucher au cours de l'homme.

Dès lors, seule la médecine était autorisée par les clercs. L'acte chirurgical purement manuel, acte qualifié de barbare et d'avilissant, ils se trouvaient dans l'obligation absolue de l'abandonner à des laïcs, gens non instruits, qui ne devaient agir que d'après leurs ordres.

Ces laïcs ignorants, ce sont les premiers chirurgiens français. Ils sont connus sous le nom de barbiers, car les instruments renfermés dans leur étui servaient à tailler les cheveux et la barbe de leurs concitoyens, bien plus souvent que leur épiderme.

Leur vie ne nous fait pas beaucoup d'honneur...

Au début du XVI^{ème} siècle, un adolescent, venu d'un faubourg de Laval, sachant tout juste lire et écrire, faisait à Paris son apprentissage de barbier, chez Maître Jacques Goupil. A peine le coq a-t-il chanté, le jeune garçon se lève pour balayer la boutique et faire le poil à l'ouvrier matinal. Tandis que le patron saigne et ventouse, il peigne les vieilles perruques, met les cheveux en papillotes ou les frise au petit fer, le tout pour un salaire quotidien de dix sols. Ce fut là, tel qu'il nous le raconte lui-même, le début des études médicales de celui qui devait couvrir de gloire la chirurgie française : Ambroise Paré.

Alors que les futurs barbiers-chirurgiens bornaient là leur

vie d'études, A. Paré l'estime insuffisante. Aux heures de loisirs il lit les traductions des auteurs anciens, les guidons de Guy de Chauliac, que l'imprimerie venait de vulgariser.

Le matin, à cinq heures, lorsque la cloche du couvent des Carmes appelle les religieux à l'office et l'étudiant à l'École, il gagne le local de l'Université, situé sur l'emplacement actuel des rues de la Bucherie et de Saint-Julien-le-Pauvre, face aux tours de Notre-Dame. Assis sur le sol recouvert de paille pendant l'hiver, d'herbes et de fleurs pendant l'été, les élèves écoutaient la parole du maître, juché sur son escabelle, se perdant volontiers en commentant Hippocrate et Galien, dans un verbalisme creux, parsemé d'un latin fantaisiste.

Déçu quelque peu par cet enseignement, A. Paré, entra comme garçon chirurgien à l'Hôtel-Dieu tout proche ; il y resta trois ans « ayant connu, dit-il, ce qui peut être d'altérations ou de maladies du corps humain ». Nommé barbier à robe courte, il ouvrit boutique et accrocha au-dessus de sa porte les trois bassins, insigne de sa profession...

A l'époque de la Renaissance, les chirurgiens formaient deux catégories. Les uns, les chirurgiens-barbiers, à robe longue, émanés d'une université, arboraient, sur l'enseigne de leur boutique trois pots d'onguent. Les autres, les barbiers-chirurgiens, formés chez un patron, n'avaient droit qu'à la robe courte, et à une devanture ornée de trois plats à barbe. Les premiers, les savants, parlaient latin et délaissaient la chirurgie ; les autres, moins instruits, pratiquaient davantage...

Avec les barbiers, le divorce fut facile ; ils abandonnèrent la partie en changeant leurs occupations. Voici, à titre d'exemple, à la devanture d'un barbier de la rue Saint-Côme à Lyon, l'enseigne que les passants, moins pressés qu'aujourd'hui, pouvaient lire et savourer tout à leur aise :

« Isaac Macaire, barbier, perruquier, chirurgien, cleric de la paroisse, maître d'école, maréchal et accoucheur. Rase pour un sou, coupe les cheveux pour deux sous ; poudre par-dessus le marché les jeunes demoiselles joliment élevées. Enseigne le hautbois et la guimbarde, coupe les cors, donne des lavements à un sou, enseigne les cotillons et autres danses. Vend parfumerie, papeterie, harengs salés, pains d'épices, racines cordiales, saucisses et autres légumes. Enseigne la géographie, les mercredi et vendredi. Dieu aidant, par moi, Isaac Macaire ».

Dans cet impressionnant cumul professionnel, la chirurgie disparaît. Un tel ennemi était facile à vaincre.

Avec la Faculté, la lutte fut plus sévère. La Faculté voulait

élever entre la médecine et la chirurgie un mur infranchissable, sans se soucier de savoir de quel côté seraient les malades. C'était pour elle, non seulement une différence de pratique, mais surtout une divergence d'idées et de classe. Le médecin voulait la suprématie, il raisonnait, ordonnait, cachait au vulgaire ses arcanes et jonglait avec les idées, en les enveloppant d'un latin décadent. Le chirurgien n'était qu'un vulgaire tâcheron, sans initiative, ne sachant que le français ou le patois de son village...

Un grand événement chirurgical, un menu fait-divers de la chirurgie, dirions-nous aujourd'hui, allait tout changer.

Le Grand Roi était porteur d'une fistule anale, infirmité bien humiliante chez une auguste et encore entreprenante Majesté. Malgré les thérapeutiques les plus variées, il ne guérissait pas. Il se tourna alors vers Charles François Félix, son chirurgien-barbier. L'opération fut reconnue indispensable ; le Roi la voulut et l'ordonna...

La guérison se fit, dans les délais réguliers, sans aucun incident.

L'effet produit fut considérable. Un chirurgien que la Faculté ignorait, avait malgré elle, guéri le Roi. « Ces grands coquins, ces laquais bottés, ces extravagants petits maîtres, qui ne faisaient que porter des moustaches et brandir des rasoirs », n'étaient pas aussi inutiles que le disait cette mauvaise langue de Guy Patin, mort trop tôt (1672) pour assister à leur réhabilitation...

L'amitié du Grand Roi fut vraiment, pour la chirurgie, un bienfait des dieux.

Les successeurs de Félix, G. Mareschal, La Peyronie et la Martinière, surent très habilement en tirer parti.

Par lettres patentes de Louis XV (1724), Mareschal reçut la mission d'organiser l'enseignement chirurgical à Paris et dans plusieurs villes de province, dont Montpellier, Toulouse, Nancy, Lyon. Le cours d'opérations, inauguré par Dionis, en 1670, au Jardin du Roi, était insuffisant. Cinq démonstrateurs furent installés au Collège Saint-Côme, pour enseigner l'anatomie, les opérations, les maladies chirurgicales, la saignée et la petite chirurgie. Une école pratique fut créée, où les étudiants purent disséquer sous la surveillance de prévôts, qui furent les premiers prosecteurs.

Cette réforme constituait un coup d'Etat...

Cette victoire fut consacrée par la création de l'Académie Royale de Chirurgie. De même que Richelieu avait fondé l'Académie Française, les deux mécènes Mareschal et La Peyronie voulurent que les chirurgiens eussent aussi leur compagnie, pour assurer la libre discussion de leurs observations...

Tout cet édifice, lentement élevé, allait être renversé.

Le 18 avril 1792, l'Assemblée Législative abolit les Universités...

Moins de deux ans écoulés, la nécessité d'avoir des chirurgiens se faisait sentir, et dans le pays, et surtout aux armées de la République. Evoquant avec émotion les volontaires, partis au secours de la patrie en danger, laissés sans soins sur la plaine de Valmy, Fourcroy, chimiste de talent, demanda à la Convention le rétablissement des Ecoles de médecine et de chirurgie, afin, disait-il dans son remarquable rapport du 7 frimaire, an III, de les éclairer mutuellement et de favoriser leurs progrès. Les Conventionnels, debout, par leurs applaudissements unanimes, ratifièrent ces propositions.

.....

Les chirurgiens venaient de franchir une étape décisive de leur vie, leur présence à la Faculté, sur un pied d'égalité avec les médecins, mettait fin à la lutte séculaire dont les deux partis avaient souffert...

En 1818, Boyer écrivait : « la chirurgie a fait de nos jours les plus grands progrès et semble avoir atteint, ou peu s'en faut, le plus haut degré de perfection, dont elle paraisse susceptible ». Et en 1836, Marjolin, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, renchérisait : « la chirurgie est parvenue au point de n'avoir presque plus rien à acquérir ».

Mais comme l'a écrit R. Leriche, de ces béatitudes que nous avons connues il y a quelques années, autant en emporte le vent dès avant le milieu du siècle...

L'anesthésie générale sembla tout devoir transformer...

Les résultats opératoires furent loin de répondre aux efforts réalisés ; ils étaient même inférieurs à ceux du siècle précédent ; l'infection semait la mort, même après la plus minime des incisions. Aussi, les chirurgiens les plus audacieux sentaient leur courage faiblir...

« Si nous décidons une opération, disait Denonvilliers à ses élèves, nous signons un arrêt de mort ». Verneuil, qui avait tant opéré ne voulait plus toucher aux blessés de 1870, qui mouraient de tétanos ou de septicémie. Et Nélaton, désespéré devant tant d'impuissance, réclamait une statue d'or pour celui qui ferait reculer l'infection.

De 1875 à 1909, les statistiques accusent encore de 70 à 50% de mortalité. En 1890, Terrier constatait 50% de morts après l'hystérectomie à pédicule perdu, cette opération dont Boyer avait dit, quelques années plus tôt qu'elle ne se ferait jamais, que Simpson avait qualifiée d'absurde.

On se représente difficilement l'état d'âme des chirurgiens de cette époque, leur courage devant la lutte et le devoir, leur résignation héroïque devant une mortalité opératoire effroyable, leur vie faite d'orages et de tristesses. En dehors des cas d'urgence, leurs mains angoissées devaient deux fois trembler avant de prendre le bistouri. Variant les procédés et l'instrumentation, rénovant la stratégie opératoire, passant tout leur temps auprès des malades, comme le chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, condamné à une vie monastique pendant six ans, ils se brisaient le front contre un ennemi insaisissable et ils en venaient à considérer comme pure folie les opérations dont ils s'étaient enorgueillis. Ils cherchaient à prolonger la vie et toujours devant eux se dressait le spectre de la mort qui ne reculait pas.

La chirurgie demeurait, comme l'a excellemment dit R. Leriche, une prestidigitacion que seuls des hommes d'exception se risquaient à faire progresser. Le chirurgien restait un manuel pur, peu intellectuel, peu scientifique, seulement préoccupé de mener à bien un acte difficile.

Cependant certains opérateurs étaient plus heureux que les autres...

Ils appliquaient avant la lettre les lois qu'allait imposer à la chirurgie un chimiste de profession : Pasteur...

L'agent antiseptique, disait-il, ne détruit pas les agents infectieux d'une façon certaine ; de plus, il enlève aux tissus leur pouvoir défensif. Il faut interdire l'arrivée des microbes et il faut laisser intacte l'activité cellulaire. Si j'avais l'honneur d'être chirurgien, ajoutait-il modestement, je ne me servais que d'objets ayant passé à l'autoclave ; il est nécessaire de stériliser tout, absolument tout ce qui doit toucher à l'opéré...

De ce jour, est-il bien souvent écrit, date la chirurgie d'aujourd'hui. En fait, surtout, cet essor prodigieux fut celui de la technique chirurgicale. Et les immenses possibilités qui étaient offertes dès lors au chirurgien, firent de lui un dangereux apprenti sorcier.

Sans risques trop importants, il put se livrer aux opérations les plus audacieuses. Les résultats ne furent point toujours ceux qu'il espérait.

Et des complications inattendues apprirent aux chirurgiens que leur pouvoir avait dans la physiologie des organes qu'ils touchaient des limites strictes.

Les frères Reverdin, observèrent ainsi après leurs premières séries heureuses de thyroïdectomies pour goître, l'apparition de mystérieuses transformations, qui faisaient de leurs opérés des crétins ou les frappant de tétanie. Les gynécologues apprirent le

danger des castrations systématiques. Et dans tous les domaines de la chirurgie, les opérations abusives se multipliaient.

Il fallut se mettre à l'école des faits et une troisième période après celle de l'anesthésie et de l'asepsie, devait bouleverser la chirurgie : celle de la connaissance de la physiologie pathologique et du retentissement fonctionnel des opérations...

.....
L'admirable enseignement d'Ollier fut peu suivi hors de Lyon. Il apportait cependant les règles dont est faite aujourd'hui la chirurgie : obéissance aux lois de la physiologie, effort constant pour doser chez le futur opéré quel sera le risque opératoire, calcul minutieux du moyen le plus sûr d'obtenir l'objectif recherché au prix de la moindre mutilation.

On peut dire qu'aujourd'hui, dans bien des domaines, l'acte manuel n'est plus, ne doit plus être qu'un temps dans l'activité du chirurgien.

L'essentiel, ce qui assurera le meilleur pourcentage de résultats, est le recours constant au laboratoire, qui sous toutes ses formes, expérimentation, recherches bio-chimiques, contrôle histo-pathologique commande à la main qui opère.

Dans beaucoup de domaines, l'échec n'est plus permis. Le 2% de mortalité, qui naguère était un objectif envié, est devenu la catastrophe.

.....
De cet effort constant de mieux faire, de la complexité croissante qu'elle exige, la chirurgie tend à se fragmenter en des spécialités hermétiques.

Mais selon l'excellente formule de R. Leriche, qui a si parfaitement su dégager la philosophie de notre art : « toute spécialisation dévore le spécialiste. Elle en fait un chirurgien à sens unique, coulé dans un monde qui ne permet pas l'évasion ».

C'est là le grand problème de la chirurgie d'aujourd'hui, et je pense qu'il a trouvé en France une solution peut-être plus logique que dans d'autres pays où, très jeunes, sont spécialisés les chirurgiens.

Chez nous, à la base, est exigée une très solide culture générale que sanctionnent de difficiles concours. La spécialisation vient plus tard.

Et c'est ainsi, à mon sens, que peut être évitée une nouvelle régression de la chirurgie qui, tout en restant parée de toutes les acquisitions modernes, risque de retomber au stade artisanal. Seule peut la défendre, la très solide formation de base qui, fait au prix de tant d'années et d'efforts, un chirurgien digne de la grande tradition hippocratique.

Poèmes

NOYE (Haïti) *

O TOI QUE J'EUSSE AIMÉE

*Il a plu tout-à-l'heure. Et le soir, dirait-on
comme pris de boissons, est ivre de chanson...
Il a plu. Et l'on danse. Et tu n'es pas venue ;
et j'écoute soudain une chanson connue*

*qui te fait vivre en moi. Tu es dans chaque disque
que tourne le phono pour l'aveugle bonheur
des couples enlacés ; dans la valse qu'on risque
sur la piste mouillée où le pas glisse et meurt.*

*Intensément, vois-tu, ce soir je songe à toi,
au poème impossible et d'ivresse et de foi
que pour toi j'écrirais en fermant les paupières,
qui vers toi monterait ainsi qu'une prière...*

*Quelque chose de toi rôde autour de moi-même
et me saoule et me grise et tout entier me prend :
et c'est de ce parfum et charnel et troublant
que je voudrais emplir mon cœur et mon poème...*

22-5-52

MARINE

Pour Noche.

*Des voiliers sont à quai, venus d'un port connu ;
et la province est là dans les grands mâts qui geignent,
dans ce couchant semblable à ceux d'un port connu ;
et s'accroche un cœur d'ombre à ces grands mâts qui geignent.*

*Fragile, un beau soir saigne au bord d'une mer calme ;
et soudain c'est la nuit sur l'onde et dans le cœur,
et c'est, ainsi qu'un chant au bord d'une mer calme
un bonheur sans profil qui tourne au fond du cœur.*

*Ta main tangué et frissonne au fil de ma pensée,
ta main en éventail sur l'eau de ma paupière ;*

(*) Les auteurs haïtiens et français doivent adresser à l'Institut français les poèmes qu'ils aimeraient voir publier à cette place.

*et dans mon rêve triste, et triste ma pensée,
comme un oiseau, ta main, sur l'eau de ma paupière.*

*Et c'est en moi que monte une province blanche
une petite fille au ras d'un ciel tout d'encre.
ainsi qu'un banc de sel au col d'un ciel tout d'encre,
et c'est en moi que glisse en robe courte et blanche*

*Il n'y a plus de cloches pour l'ennui des vêpres,
car sur des sables nus triompha la rafale,
et plus rien n'est resté du bel ennui des vêpres
non plus du frêle espoir que heurta la rafale.*

*Dans un couchant qui saigne au bord d'une mer triste,
devant que soit la nuit sur l'onde et dans le cœur,
donneras-tu ta bouche à ma bouche si triste
pour qu'un bonheur ne meure encor au fond du cœur ?*

*Car, dans un port nouveau, venus d'un port connu
attendent des voiliers avec des mâts qui chantent
dans un couchant semblable à ceux d'un port connu ;
et mon amour s'accroche à leurs grands mâts qui chantent,
ainsi qu'un bel oiseau qui ne doit pas mourir...*

·28-3-52

Silhouette

JACQUES-YVES COUSTEAU le maître du cinéma sous-marin

par Jean QUEVAL

Un officier de marine français, le commandant Jacques-Yves Cousteau, s'est fait le pionnier de la cinématographie sous-marine, et l'a imposée, en une dizaine de films, au premier rang du documentaire d'avant-garde. Le genre lui-même est naturellement lié à l'invention de la caméra étanche. Ses précurseurs sont deux autres Français, le commandant le Prieur (homme étonnant, auquel on doit le premier vol en planeur remorqué, réalisé au Japon dès 1909, et l'invention de la « transparence » cinématographique, en 1929) et l'opérateur d'actualités Gaston Mandru (qui réalisa les premières prises de vue sous-marines : il ne s'agissait encore que de trouver des angles amusants pour photographier baigneurs et baigneuses). Mais au commandant Cousteau l'on doit la plus haute originalité et la dignité même du genre.

Agé d'une quarantaine d'années, grand et mince, modeste et têtu, il est l'animateur, en compagnie, notamment, du commandant Tailliez et de Frédéric Dumas, du groupe de recherches sous-marines de Toulon. Il est l'un des fondateurs d'un sport nouveau dénommé curieusement l'alpinisme sous-marin. Mais comment communiquer à autrui les impressions recueillies dans les profondeurs sous-marines ? C'est pour répondre à cette question qu'un jour de 1943 il emporta avec lui une camera appropriée. D'où son premier film, **Par dix-huit mètres de fond**. C'est celui qui décida de sa vocation seconde.

Naturellement, il a dû perfectionner d'année en année le matériel de l'exploration et de la cinématographie sous-marine c'est-à-dire, essentiellement, le scaphandre et la camera. Pour le scaphandre, il a mis au point celui qui porte son nom, qui présente les plus grandes garanties de sécurité et qui est imposé dans la marine de guerre française. Pour la camera, ce sont des problèmes d'optique et hydrostatique qu'il faut résoudre, et qui se compliquent à mesure que se développe l'ambition des cinéastes, c'est-à-dire à mesure qu'ils veulent explorer en plus grande profondeur. On voit par là le mérite exceptionnel d'un genre où l'œuvre est liée en

permanence à l'invention, et où par conséquent le cinéaste doit être encore un homme de science.

Par dix-huit mètres de fond n'était encore que l'œuvre d'un amateur audacieux, qui posait les premiers jalons et forgeait son instrument. Sans citer tous les films tournée depuis par le commandant Cousteau, du moins peut-on marquer les grandes étapes de la conquête visuelle progressive de l'univers sous-marin.

Epaves, réalisé en 1945, impose le genre et l'auteur au grand public. On y voit les scaphandriers circuler, telles des figures de rêve, parmi les arcanes d'un navire en décomposition, et comme jouer à cache-cache avec des poissons, petits ou gros (les plus gros ne sont pas loin d'être leurs rivaux, en poids et en taille). **Paysages du silence** est une tentative analogue et plus récente (1947). Le film est plutôt meilleur, en particulier quant au montage, s'il est vrai pourtant qu'il n'eût pas, et pour cause, le même succès de curiosité. Une étape nouvelle fut atteinte, en 1950, quand le lieutenant Cousteau tourna **Une plongée du « Rubis »**. Le « Rubis », on l'a compris, est un sous-marin de la marine française. La nouveauté est peut-être moins saisissante, et le spectacle, si l'on ose dire, moins spectaculaire. C'est que les sous-marins sont, à tout prendre, plus familiers aux habitués du cinéma que les poissons des grandes profondeurs. Mais, en revanche, sans doute n'avait-on pas encore vu la vie du sous-marin et des sous-mariniers fixée à l'écran avec tant d'exactitude, et cela sans le secours du studio. Ainsi, dépassant le stade du chasseur d'images et du surréalisme impromptu, le lieutenant Cousteau prouvait, cette fois, qu'il était en parfaite possession de son instrument et qu'il pouvait se soumettre aux disciplines des documentaristes.

Auparavant, il avait, dans l'ordre esthétique, fait une autre preuve, et contre les règles, en apparence. Je veux dire que la fascination de ces marines cinématographiques paraît par essence liée au silence même. Or, les images d'**Autour d'un récif** (1949) étaient accompagnées d'une percutante et savoureuse musique de jazz, qui soulignait la cruauté essentielle de l'univers sous-marin. Cette gageure, renouvelée du **Vampire** de Jean Painlevé, était d'autant plus allègrement gagnée que le film était à tous égards — magnificence des images, sûreté du rythme, en particulier — le plus réussi sans doute de cet auteur.

Le commandant Cousteau a également abordé le problème de la couleur. Il a montré de la sorte qu'au-dessous d'une certaine profondeur, les fonds marins sont monochromes (**Au large des côtes tunisiennes**). Question reprise dans son dernier film, **Carnet de Plongée**, dont l'une des parties est consacrée à la possibilités de rétablir

artificiellement la palette par l'usage d'une lumière artificielle (en l'espèce, des torches électriques).

Ce dernier film — couronné par la commission supérieure technique du cinéma, à l'occasion du dernier festival de Cannes — comporte encore deux autres parties. L'une de celles-ci est consacrée à la pêche au thon (assimilée par le cinéma de fiction puisqu'elle a récemment fourni le morceau de bravoure de deux films de long métrage). L'autre est sans doute la plus fascinante des trois. C'est la découverte d'une galère romaine, dite galère de Madhia, échouée un siècle avant Jésus-Christ. Les cinéastes y ont découvert des colonnes et chapiteaux de marbre sculpté dans un état de conservation presque parfait.

COURRIER DE FRANCE

UNE EUROPEENNE PEUT-ELLE EPOUSER UN HOMME DE COULEUR .

Par René MARAN

On aimait à penser que les problèmes raciaux n'existaient plus. Il faut croire qu'ils existent encore puisque M. Maurice Bedel s'est récemment appliqué à les poser et a cherché à les résoudre dans son dernier roman, *Le Mariages des Couleurs*. (1)

J'avais déjà essayé de le faire en publiant, tout au début de 1947, *Un Homme pareil aux autres*, (2) roman dont les lecteurs éventuels, à l'exemple de ceux de l'ouvrage de M. Maurice Bedel, devaient répondre à la question suivante : « Une Européenne peut-elle épouser un homme de couleur ? ».

Certes, la question n'est pas nouvelle. Le grand quotidien féminin *Eve* avait mené une enquête sur ce sujet, au lendemain de la première des deux grandes guerres mondiales, dans le courant de l'année 1920. On avait alors répondu en majorité par l'affirmative. J'ai d'ailleurs noté le fait dans la préface que j'ai écrite pour *Batouala*. (3)

Mais, selon Marc-Aurèle, « le grand fleuve du temps emporte toutes choses ». Il n'est rien qui ne soit en voie de perpétuelle transformation. Les théories racistes de *Mein Kampf*, les applications que le Docteur Malan en a faites en Afrique du Sud et l'adhésion inconditionnelle que leur accordent les colonialistes de tous pays ne sont pas sans avoir laissé en France des traces plus ou moins profondes.

Aussi, à l'heure actuelle, seul, peut-être, un homme de couleur formé depuis sa plus petite enfance à l'européenne, élevé et instruit à l'européenne, vivant sa vie en Europe, en un mot ayant — façon d'agir, de réagir et de penser — tout de l'européen, sauf la couleur épidermique, seul, peut-être, cet homme-là est-il capable, tout juge et partie qu'il paraisse être de prime abord, de projeter d'impartiables clartés en un débat aussi délicat que controversé.

Il est probable que si l'on menait aujourd'hui, dans n'importe quel grand journal ou hebdomadaire français, l'enquête menée hier par *Eve*, on serait sans doute étonné des changements survenus. Le résultat ne serait plus le même. La négative remplacerait l'affirmative. Les profanes peuvent de très bonne foi supposer le contraire en croisant les nombreux couples de blanches et de noirs qu'on rencontre par les rues de Paris et des grandes villes de province. La question posée par *Un homme pareil aux autres* est pourtant restée jusqu'ici sans réponse. Les uns l'ont considérée comme dénuée

(1) Gallimard.

(2) Editions Arc-en-Ciel.

(3) Albin Michel.

de tout intérêt, encore qu'elle soit plus actuelle que jamais. Les autres, désireux de fuir la moindre discussion, semblent tenir pour vraie la formule selon laquelle la France est le seul pays au monde qui s'honore de n'avoir jamais donné dans l'ignominie des préjugés raciaux. D'autres enfin ont préféré se taire, plutôt que de risquer de se compromettre en déclarant que leur humanisme universaliste approuvait, sur ce point, les « diktats » hitlériens, catéchisme de tout racisme colonialiste.

Seuls Christine Garnier et Etienne Tardif ont eu le courage de traiter à peu près de la question, la première dans *Va-t'en avec les tiens* (4), le second dans *Dansons la Marin' Gâ* (5). Ils ont malheureusement tous deux éludé l'essentiel du problème à résoudre, Christine Garnier en renvoyant arbitrairement chez les siens, les nègres, Doéllé, la métisse, qu'elle aurait pu renvoyer aussi bien chez les blancs, puisque deux sangs crus longtemps à tort différents coulent dans les veines de Doéllé, — tout le monde sait plus ou moins, de nos jours, que les groupes sanguins des noirs ne diffèrent en rien des groupes sanguins des blancs, — et Etienne Tardif en faisant tuer par un sorcier la gabonaise Térésa, l'héroïne de son roman, mulâtresse elle aussi, enceinte des œuvres de l'amant blanc qu'elle protège de son corps, le tout pour sauver cet amant voué à la mort sans son sacrifice, et permettre à Etienne Tardif de ne pas prendre position en ce conflit où morale chrétienne et devoir humain sont en jeu.

On doit savoir un gré infini à M. Maurice Bedel d'avoir rompu avec tant d'ignorance ou de prudent conformisme. Les nombreux voyages qu'il fait depuis quelques années, sous le signe de l'Alliance Française, et dont l'un lui a permis de parcourir toute l'Afrique Noire, ont dessillé, si l'on peut user de cette image, les yeux de sa bonne volonté et éclairé sa lanterne.

Est-ce ce voyage au bout de l'inhumaine et séculaire détresse dont souffre l'ensemble de la race noire par le monde qui a conduit le célèbre auteur de *Jérôme 60° Latitude Nord*, romancier en qui le médecin survit, à se pencher sur le « cas Florian », jeune mulâtre martiniquais « beau comme la confusion du jour et de la nuit » ? Ne serait-ce pas plutôt à force de buter partout maintenant, dans Paris, contre des jeunes blanches et des jeunes gens de couleur marchant bras dessus, bras dessous, au-devant de la vie, radieux de bonheur partagé, qu'il a fini par se demander s'il était naturel qu'un noir se mariât avec une européenne ?

De cette interrogation est né *Le Mariage des Couleurs*. M. Maurice Bedel n'y a répondu qu'après avoir procédé à un examen clinique poussé à l'extrême et pris en conséquence toutes les précautions nécessaires pour en bannir la moindre erreur. Florian est obsédé de sa couleur. Elle le hante au point qu'elle lui crée un complexe d'infériorité. Les arrêts de Baillargeau, le

(4) Grasset.

(5) Editions du Dauphin.

plongent dans un secret désespoir et le rongent à partir du moment où son hôte lui révèle que l'hybridation d'un cépage blanc et d'un cépage noir ne donne rien de franc, toute race de cépage étant fortement marquée dans sa manière d'être. La conclusion de Baillargeau est qu'il en est certainement de même des races humaines.

Un je ne sais quoi d'inexprimable fait que Jasmine, sa fille, ne pense pas de même de ce qu'on peut appeler les « cépages ethniques ». Et Florian, nommé stagiaire aux laboratoires de botanique de Yopodoumé, en Côte d'Ivoire, a beau chercher à se ressouder corps et âme à l'une des deux races dont il est issu, il n'en est pas moins ramené par l'amour et la raison à l'autre, qui l'a formé, et dont il est malgré lui heureux d'être tout pénétré.

Le roman de M. Maurice Bedel prend fin, on le sent sur le projet d'un de ces « mariages fusionnaires » prônés par Victor Schoelcher. Le « sex appeal » de l'amour a toujours été partout plus fort que la mort et que toutes les certitudes fondées sur l'hybridation des cépages.

Le tout dernier ouvrage de M. Maurice Bedel est aussi utile que beau, et aussi grand qu'utile.

Les livres

Pierre CHANLAINE — *Un grand dandy, Le Comte d'Orsay*

(Paris 1952, éd. Fasquette — 1 vol., 246 p.)

Si un dandy, dit un jour, Byron, à Londres, à l'exilé volontaire d'Orsay, peut trouver plaisir à étonner, s'il se donne pour préoccupation constante de montrer des costumes originaux, de soigner ses manières et ses attitudes, il est nécessaire qu'il élève son intelligence jusqu'à la finesse, et sa sensibilité jusqu'à la conception la plus large de l'Univers. Brummel, quoi qu'on en ait dit, n'a pas été un grand dandy, parce qu'il a manqué d'humanité. Il s'est borné à être un mannequin vivant, en négligeant le rôle — autrement enviable — de théoricien et de prosélyte, qu'il devait jouer. Ainsi que Thackeray l'a souligné, il ne passera à la postérité que comme le « Chevalier du drap fin ».

A quoi répondit d'Orsay : « Oui, le dandysme est davantage le corollaire d'un état social qu'un pur souci de vanité. Je le comprends comme une révolte contre ce qui est trivial et vulgaire. Comme un souci de la beauté, qu'on veut réaliser dans sa personne, en opposition avec la grossièreté ou la laideur ambiantes ».

C'est M. Pierre Chanlaine, excellent peintre d'histoire, en marge de son œuvre romanesque — nous lui devons, entre autres, un très émouvant **Roi de Rome** et un **Gambetta, Père de la République** — qui nous rapporte le propos. Son nouveau livre l'illustre par le récit d'une existence hors du commun.

Le portrait, si brillamment enlevé, la vie, contée de façon si attachante, nous montrent que le beau d'Orsay, prince de l'Elégance, fut tout autre chose qu'un lanceur de cravates éblouissantes, l'Arbitre de la Mode imposant aux snobs d'Outre-Manche, en un tournemain, de jeter au rancart redingote, pantalon, bottes et chapeau rond pour revêtir l'habit de drap marron, à reflets sanguins, collet et revers, doublé de velours assorti, le gilet largement ouvert, à boutons de pierreries, la culotte de casimir noir et les souliers vernis à boucles d'or ; à cheval, dans Hyde Park, le riding-coat à pans évasés, relevé d'un double rang de boutons, le gilet blanc et, en contraste, la volumineuse cravate noire, les manchettes retroussées, la culotte collante, les bottes à la Souwaroff montant aux genoux ; dernière note claire de la silhouette, les gants de daim jaune. '

Le soir même, toute la jeunesse dorée d'Albion en avait pris copie et le

jour que, pour sauver de la faillite un pauvre diable de négociant en toile, d'Orsay eut l'idée audacieuse et charitable de se promener sur le Strand en costume estival de nankin, tous les tailleurs de Londres volèrent chez le fabricant en détresse pour lui rafler à prix d'or son stock d'invendus.

Il savait son pouvoir et il avait de l'esprit, de la bonté plus encore. Jamais il ne perdit une occasion de témoigner de l'un et de l'autre. De l'esprit prompt aux trouvailles cinglantes devant toute bassesse qui l'écœurait. L'opulent James de Rothschild en sentit la morsure, certain soir, dans un cercle parisien, qu'ayant laissé rouler un louis sur le tapis, il s'était précipité vers un chandelier et déjà rampait sous les tables. Le sourire aux lèvres d'Orsay sortit de son frac un billet de mille francs — 50 louis d'alors — fit craquer une allumette, enflamma le papier. « Prenez cela, Monsieur, vous y verrez mieux ! » Freddy, comme l'appelaient ses familiers, n'était pourtant guère en fonds à cette époque de sa vie et ces mille francs étaient, peut-être, les derniers qu'il eût en poche...

« Brummel, confia-t-il un jour à son beau-frère de Gramont, avait davantage le dessein d'étonner que de plaire. Je m'efforce, moi, de plaire plus que d'étonner. C'est tout. Régner, cela signifie : s'élever au-dessus des masses. La bonne humeur est la seule détente qu'on puisse se permettre. Il ne faut pas oublier que le pays de Lauzun est aussi celui de Marivaux ».

A Londres, il régna vraiment : par le prestige de l'élégance, bien sûr, mais, tout autant, par celui du gentilhomme, du causeur, de l'homme d'esprit, tour à tour charmeur, éblouissant, puis face à un sot, suprêmement impertinent. Conquérir le cœur d'un Anglais est souvent difficile, long toujours. La grâce de sa jeunesse, sa gentillesse — au plein sens du terme — emportaient dès l'abord la sympathie. Le premier soir qu'il rencontra le duc de Wellington, alors à l'apogée de sa gloire, il gagna une amitié qui jamais ne se démentit. Et c'est à d'Orsay, dont jadis, aux heures de la prime adolescence, à l'institution Hix, son camarade Alfred de Vigny, admirait les premières promesses artistiques, que l'illustre vainqueur de Napoléon demanda, quelques années plus tard, à une soirée chez Chesterfield, en 1846, de camper de lui une image en pied qui ne fût pas d'un « bourgeois » de la Cité, mais d'un lord anglais et d'un soldat. Le portrait de Byron, peint à Gênes au cours du voyage sentimental en Italie, peu avant que le poète de **Childe Harold** n'allât mourir pour la Grèce à Misolonghi, et que, sur la prière du grand romantique, il devait envoyer à l'exquise et si tendrement aimée comtesse Guiccioli, le buste du patriote irlandais, l'« Agitateur » O'Connell, d'autres encore, avaient mis en lumière la maîtrise de d'Orsay, peintre et sculpteur. Et le Duc de Fer fut à tel point flatté du portrait qu'il le pria tout aussitôt de modeler de lui un buste de général en chef de l'armée du Portugal, qui fut reproduit à des milliers d'exemplaires par l'éditeur d'art en vogue : Minton.

Que ce soit à Londres, à Gênes, à Naples, à Paris, les nobles et ferventes amitiés, d'Orsay ne devait plus les compter. A sa première rencontre avec

Charles Dickens — celui-ci avait alors 27 ans, et, rédacteur à l'*Evening Chronicle*, n'avait encore publié que les *Pickwick's Papers* et l'admirable *Oliver Twist* — la cordialité jaillit, réciproque. Dieu sait pourtant si le chic de d'Orsay aurait dû freiner l'élan d'un garçon dont le goût vestimentaire était déplorable et devait rester légendaire dans la chronique londonienne ! C'est Dickens, plus tard qui, aux heures cruelles de l'impécuniosité, suggérera à d'Orsay l'idée de ces *Books of celebrity*, dont le succès fut vif et le résultat rémunérateur, comme il avait donné naguère à la lady Blessington celle de ces *Books of beauty*, qui devinrent, dès le lendemain, les conseillers de toutes les mondaines d'Outre-Manche.

Dès son apparition, à peine arrivé à Londres, dans le salon de lady Blessington, le jeune et beau comte d'Orsay n'était pas seulement devenu la coqueluche des femmes — à commencer par la radieuse Irlandaise, maîtresse de la maison, et par son implacable rivale, lady Holland — il y avait conquis la sympathie des hommes. Et ces hommes-là, c'était tout ce qui comptait dans l'Angleterre d'alors : c'était Palmerston, c'était le chef du parti whig, Lansdowne, c'était l'éloquent Canning, Premier Ministre, Russel, le leader des Libéraux, lord Castelreagh, le maître du Foreign Office, lord Brougham, écrivain et orateur en renom, Thomas Moore, le poète irlandais, ami de Byron, le voltairien Jekyll, prince de l'humour, Charles Mathews — le seul qui devait forfaire à l'amitié, si basement !

Mais dans l'éblouissant salon de la belle Irlandaise, ce que rencontra surtout d'Orsay, ce fut le grand, le lumineux amour de sa vie : lady Blessington elle-même.

Sans doute, le livre de M. Pierre Chanlaine ne néglige-t-il aucun des chapitres de l'existence de son héros, et c'est ainsi qu'il nous offre de bien intéressantes révélations sur les relations qu'il entretint avec Louis-Napoléon, réfugié à Londres, après ses échecs de Strasbourg et de Boulogne, sur l'aide pécuniaire qu'il lui fournit, alors qu'il était lui-même plus que démuné, pour continuer son activité politique, sur l'influence certaine qu'il exerça sur sa conduite à l'heure où le futur Napoléon III était à deux doigts, lui, le neveu du crucifié de Sainte-Hélène, d'épouser une Anglaise. Sous la plume de M. Pierre Chanlaine, que d'anecdotes précieuses ! Celle-ci, entre mille, où la rude franchise du grand seigneur qu'était d'Orsay se montre à l'égal de son esprit :

En vain avait-il, ce soir-là, adjuré Louis-Napoléon de ne pas renoncer au trône impérial pour les beaux yeux de miss Angela Burdett Courts. « Je suis libre, avait répondu l'évadé du fort de Ham. Nous nous aimons et nous vivrons, non dans la poursuite de je ne sais quelle chimère, mais l'un pour l'autre, aux yeux consternés des amateurs de guerre civile ».

Alors d'Orsay n'ajouta rien, saisit un crayon, un bloc-notes et, l'instant d'après, tendit au prince un dessin. L'« histoire sans paroles », c'était le Tombeau des Invalides, et, devant le marbre, deux touristes : l'un vêtu du complet

à larges carreaux des Anglais de Madame de Ségur, l'autre, la femme, le bras armé d'un parapluie très louis-philippard ; les visages du neveu de l'Empereur et de miss Burdett-Courts. Pour titre : « Voyage de noces ». Pour légende : « La première visite du naturalisé ».

Louis-Napoléon pâlit ; ses traits se crispèrent, il s'effondra dans un fauteuil, le front entre les mains...

Mais, si riche soit-il par ses à-côté historiques, le livre de M. Pierre Chanlaine est, avant tout, le roman de lady Margaret Blessington et d'Alfred d'Orsay. Un amour à première vue, comme toutes les grandes amours. Elle était très belle et, à trente-deux ans, dans tout son éclat. Dès la première valse qu'elle lui accorda, leurs deux cœurs étaient pris. Ils le restèrent, ce qui est moins commun, jusqu'à la mort. Malheureusement, il y avait un mari, à la vérité débonnaire ; mais, si aveugle soit-il, si pacifique quand ses yeux s'ouvrent — ce fut l'ignominie de l'ami Mathews qui se chargea de rendre l'époux témoin d'un sketch sentimental ne laissant place à nul doute, — un mari ça gêne ! Après un fort long temps où son ignorance avait poussé la gentillesse jusqu'à se lancer vers l'Italie avec Margaret à la poursuite de l'amant qui cherchait à rompre une passion sans issue, lors Blessington chercha des compensations dans le whisky de Londres et le champagne de Paris ; il les trouva si bien, qu'il en mourut d'une congestion cérébrale au cours d'une promenade à cheval au Bois.

Mais devant le grand amour que le mari laissait libre, un autre ennemi se dressa : l'argent. La fortune laissée à Margaret, la sienne propre, fondirent comme neige au soleil entre les mains des deux amants, aussi dépensiers l'un que l'autre, aussi généreux aussi. L'amour résista aux difficultés, même voisines de la misère. La mort seule en vint à bout.

Elle mourut la première, aux approches de la soixantaine, d'un arrêt du cœur, pendant son sommeil. Quelques mois auparavant, une lettre du cher ami Thackeray lui avait appris que la ruine était consommée ; Gore House, la fastueuse demeure, et ses richesses étaient aux mains d'une bande de snobs ou de margoullins de la brocante, pareillement écoeurants. Le portrait de lady Blessington par Lawrence avait été vendu 336 livres et 189 celui de Wellington par d'Orsay...

Sa douleur fut immense ; grand seigneur dans les heures les plus cruelles il la cachait à tous, même à sa tendre sœur, la duchesse de Gramont. De grandes et belles amitiés — et qu'il en ait toujours trouvé sur ses pas n'est-ce pas l'un des plus sûrs éloges qu'on puisse faire de lui ? — l'amitié d'Emile de Girardin, d'Arsène Houssaye, de Lamartine vinrent bercer sa peine dans sa retraite de la rue du Cirque ou dans son atelier de la nouvelle rue Lord-Byron. Houssaye lui amena souvent Rachel à l'époque dans toute sa gloire ; le fidèle Thackeray traversa maintes fois la Manche pour venir lui serrer la main. Le poète des Méditations et le grand debater de la Chambre des Députés à qui l'on venait de faire l'affront d'un échec à la Présidence de la République, lui offrit, en témoignage de son amitié, le plus affectueux des

compagnons : un épagneul. « Plus je vois les représentants du Peuple, lui dit-il en lui tendant la laisse du bel animal, plus j'aime les chiens ! ».

Il ne survécut pas longtemps à son magnifique amour de trente années. Ses dernières paroles furent pour lady Blessington et sa dernière pensée pour son art. Après avoir demandé en suprême service à son ami le sculpteur Clesinger, de terminer sa statue inachevée du roi Jérôme, il s'éteignit le 4 août 1852, dans la nuit, comme « elle ».

L. BOURLIAGUET — *Le Moulin de Catuclade*. Contes.

(Paris 1952, éd. Hachette — 1 vol. 189 p.)

Devant le nouveau recueil de contes que L. Bourliaguet groupe autour du vieux moulin à papier de Catuclade, quelque part dans le Sud-Ouest français, en tirant vers les Pyrénées par le pays de Cahors, on peste une fois de plus contre l'outrance laudative à laquelle se complaît certaine critique depuis quelque dix ans. Un méchant roman reçoit pour des raisons extralittéraires un tel tribut d'hyperboles, que c'en est, comme dit l'autre, à dégoûter de s'appeler Balzac. Mais voici le pire : à l'heureuse rencontre d'un livre qui, lui, les mérite, les éloges disponibles sont devenus aussi usés que ces vieilles pièces passées par trop de mains pour avoir gardé l'ombre d'un relief.

Or, ce *Moulin de Catuclade* réunit exactement toutes les qualités des meilleurs contes signés par nos meilleurs écrivains. Voici que ressuscite en L. Bourliaguet, ici un Paul Arène, là un Maupassant, ou un Daudet. Eh ! oui, ces histoires de Catuclade et autres lieux ont droit de s'aligner à côté des illustres pages envolées de cet autre moulin, dont les ailes brassaient l'air embaumé de la Provence. On salue ici, portés à une égale perfection, mais, bien sûr, marqués au coin de la forte personnalité de l'auteur, même verve, même esprit, même puissance comique, même tendresse aussi, même saveur juteuse de terroir, même qualité de langue... Tous les termes d'éloge étant désormais galvaudés, la parole est au lecteur lui-même. L. Bourliaguet peut être assuré du verdict : il est un grand maître du conte et un maître écrivain français.

Armand RIO.

Jean GIONO — *Le Hussard sur le Toit*

(Paris 1952, éd. Gallimard — 1 vol.)

A l'occasion de la publication de son roman *Les Grands Chemins*, Jean Giono affirmait avec éclat ses hautes qualités de conteur. Cette « épopée de la bouffarde », cette odyssee d'un étrange chemineau dans le cadre traditionnel de la Haute-Provence, étaient bien faites déjà pour convaincre la

critique et le grand public français qu'ils avaient retrouvé un romancier de grande race, de la meilleure lignée de ceux qui ont, avant tout, à conter une histoire.

Cette fois, pour la sortie du dernier roman de Giono, c'est un concert plus net, plus vif encore : **Le Hussard sur le Toit** est maintenant salué comme un chef-d'œuvre.

Avec ce livre, Jean Giono commence un cycle intitulé **Le Hussard**. Ce cycle comprendra trois volumes et le romancier les publiera parallèlement aux récits autonomes de ses chroniques. Le premier tome de **Le Hussard sur le Toit**, comporte quelque 400 pages serrées de grand format. L'ensemble constituera un bloc romanesque considérable. On peut dire, en effet, **romanesque**, en soulignant comment l'écrivain s'abandonne — plus librement qu'il ne l'avait fait jusqu'ici — à son art, à sa verve créatrice de conteur (dont Henri Pourrat, en ranimant purement et simplement de vieilles légendes, donne un autre aspect).

Le Hussard sur le Toit est bien, d'ailleurs, un roman selon le vœu de l'auteur ; non un récit, ou une chronique. Il faut l'entendre, en dépit de différences essentielles, dans un sens fortement picaresque. L'histoire centrale, dont on ne voit ni le commencement ni la fin, draine puis mobilise, de droite et de gauche, des dizaines d'autres histoires. Le lecteur les épuisera, au fur et à mesure, sans qu'elles tissent ensemble une intrigue ; les personnages ne font guère que se croiser, et la plupart disparaissent sur la route au moment où l'on va les dépasser. Il s'agit bien d'un conte et de l'art de conter. Giono, qui est également l'un des plus savants, entre les artistes français de l'écriture d'images et d'évocations, se relie nettement à la manière populaire, dans sa variété méditerranéenne, avec son abondance, son mouvement, la diversité comme la monotonie ; les redites contribuent au même « charme ».

Voilà pour la forme.

Voyons le fond, l'intrigue. **Le Hussard sur le Toit** est un peu l'épopée de la mort, l'épopée du choléra ; une sorte de Voyage aux Enfers.

L'histoire d'origine est véridique. Elle fait partie de la tradition orale de la Haute-Provence. En 1838, par un terrible été, se développa, soudainement, entre Toulon, Marseille, la vallée du Rhône et les Alpes, une puissante et foudroyante épidémie de choléra asiatique. Le mal s'insinuait partout et frappait avec la rapidité de l'éclair. Des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants étaient transformés, en quelques instants, en cadavres pestilentiels. Terrifiés, les survivants abandonnaient villes, bourgs et bourgades. La peur, la lâcheté, la cupidité, la superstition, cortège moral de ces maux physiques, ne se contenaient plus. Le brigandage s'exerçait impunément. Les autorités, dont le maigre et imprécis pouvoir se morcelait à l'infini, ne pouvaient ni lutter scientifiquement contre le mal, ni moralement contre le désordre. A ce tragique tableau d'ensemble, Giono excelle : son talent éclate dans la variété et les couleurs de ce tableau. Chacun des multiples drames qui s'incorporent dans la fresque collective montre en somme l'égalité des victimes.

Le livre prend souffle et ampleur et se hausse à la fresque pour cette mort à crédit accélérée. Par contre-coup, ces ravages de la Camarde deviennent un hommage à la vie.

Pour guide à son lecteur, dans cette « descente aux Enfers », Jean Giono a donné Angelo, jeune et fringant Piémontais de vingt-six ans. Colonel de hussards par la volonté et la fortune de sa mère, il s'est affilié au carbonarisme ; il a dû s'enfuir, à cheval, car il a tué, en duel, à Turin, un ennemi politique. Réfugié en France, il se trouve soudain au cœur d'un ennemi imprévu : l'épouvantable épidémie, dont il va prendre peu à peu la mesure. On suit, dès lors, le généreux et séduisant Angelo dans sa course à la mort, au milieu des villages désertés, des campagnes en état de siège. Il réchappe de ce royaume putride, rejoint à Manosque son frère de lait. L'un des épisodes représente le Hussard piémontais réfugié sur les toits de la ville pour échapper à des fanatiques. D'où le titre de ce roman... Une fois réunis, les deux frères décident de retourner séparément dans leur pays. Ce premier livre de la trilogie du Hussard est donc, avant tout, le récit des aventures d'Angelo — aventures qui sont aussi nombreuses que celles de Gil Blas de Santillane. Mais ici, l'étudiant a laissé place à une sorte de mousquetaire, à ce colonel courageux, qui fait songer au Fabrice Del Dongo de Stendhal : un Fabrice qui aurait gagné du galon. Quelle glane pour ce jeune soldat-voyageur au cours de son équipée française. Aux côtés de tant de noirceurs et de turpitudes que la plume renonce à énumérer, que d'exemples revigorants : un jeune médecin lui enseigne la valeur du dévouement ; une nonne, l'exemple de la foi ; tel autre, la vertu du sacrifice ; une jeune marquise, le prix du renoncement en amour. S'il fallait donc accorder une signification profonde à ce livre, on pourrait dire que c'est, avant tout, un poème, un poème de la nature pervertie, de l'horreur douceureuse et de la puissance du mal ; mais c'est d'abord, et avant tout, une histoire merveilleusement agencée et qui vous laisse sur votre faim.

Ce livre a eu une presse magnifique.

Pour les uns, le roman, hideux et magnifique, horrible et profondément émouvant, est une incontestable réussite. Dans toutes ses pérégrinations, Angelo a croisé cent personnages divers, a fait avec eux le tour d'une humanité à la fois sublime et sordide. Il s'est interrogé sur le sens de la vie et de la mort, et surtout il s'est demandé quel était le sens de la lutte pour la liberté, vers laquelle il retourne. Il a rencontré des sages, des fous, des loques humaines. Il a fait en quelques semaines assez d'expériences pour remplir une vie. C'est un « type » littéraire qui restera.

Pour les autres, si la volonté de puissance du héros s'allie à une volonté du bien, c'est parce que Angelo est un beau caractère et une belle âme. C'est aussi pourquoi, en plus de toutes ses qualités, **Le Hussard sur le Toit** est finalement un livre réconfortant.

Pierre DESCAVES.

André MALRAUX — *Les voix du Silence*

(Paris 1952, éd. Gallimard. Coll. Galerie de la Pléiade. 1 vol. ill. 800 p. 4.500 fr.)

L'esprit d'André Malraux est si vivant qu'il n'a pu redonner sa grande **Psychologie de l'art** en édition courante sans la refondre entièrement. Celle-ci vient de paraître à la Galerie de la Pléiade, NRF, en un beau volume de huit cents pages, orné de plus de 500 planches dont 15 en couleurs. L'œuvre, dans sa nouvelle présentation, change de titre. C'est une idée de musicien, finalement qui s'est imposée à André Malraux. La **Psychologie de l'art** est devenue **Les voix du silence**.

Que disent les voix du silence ? Que l'homme est et qu'il n'est pas. Que sa part d'être subsiste dans ce qu'il fait, dans un témoignage qu'il porte à travers les âges, « le meilleur témoignage que nous puissions donner de notre dignité », comme l'écrivait Baudelaire. Il a laissé sur la terre un immense cimetière d'immortalité. Si la mort est le destin de tout ce qui vit dans le temps et l'espace, l'art qui est une victoire perpétuelle sur la mort, sera par excellence l'antidestin. C'est ce qui ressort le plus clairement de toute l'épopée qu'a écrite à la gloire de l'art André Malraux.

On se rappelle la division de son ouvrage en trois volumes dans la luxueuse édition Skira :

Le **Musée imaginaire**, ce que l'homme moderne a dans sa tête depuis qu'il dispose de la reproduction des œuvres du passé le plus reculé et du présent le plus avancé, qu'il en connaît la couleur et que, grâce à 10 photographies, il lui est permis de faire des confrontations éclairantes, des rapprochements émouvants entre œuvres aussi éloignées que possible dans le temps et l'espace, réduites ou agrandies, à l'échelle que l'on veut ;

La **Création artistique** qui était une étude extrêmement pertinente sur l'évolution du langage plastique, sur l'engendrement des formes et l'enchaînement des style, et sur la nature du style lui-même, sur sa permanence ; avec l'histoire de la conscience humaine qui est celle de la création des arts ;

Enfin, **La Monnaie de l'absolu**, où toute la philosophie d'André Malraux aboutissait à du pessimisme dompté qui commande ce sursaut auquel nous devons, chez Malraux, l'option pour l'être sous forme d'héroïsme.

Dans **Les voix du silence**, une deuxième partie se détache de l'ensemble de la **Psychologie**, pour se placer entre le **Musée imaginaire** et la **Création artistique** sur laquelle elle empiète largement : c'est les **Métamorphoses d'Apollon**. Il s'agit de ce qui touche en propre à la beauté. L'éditeur a raison de nous avertir que les **Voix du silence** sont un nouveau livre d'André Malraux, dont les trois volumes de la **Psychologie de l'art** ne constituaient en somme, que la matière première. Les clichés et les photographies eux-mêmes sont très renouvelés. Mais, comme dans la « **Psychologie de l'Art** », ils viennent toujours à leur place, références immédiatement sensibles pour l'œil quand notre intelligence est alertée.

Et Dieu sait si elle l'est souvent et si nous pouvons être reconnaissants à André Malraux d'empêcher l'âme de dormir, quand un si beau sujet de veille s'offre à elle, quand tant d'espace est à parcourir, tant de temps à regagner, tant de silence à déchiffrer.

L. M. MICHON — *Histoire de la reliure française*

(Paris 1952, éd. Larousse, 1 vol. 450 fr.)

Les **Voix du silence** d'André Malraux se présentent en un seul volume sous une claire reliure signée Paul Bonet. Paul Bonet est en France le plus renommé des maîtres relieurs. On trouve son nom dans le dernier chapitre de la petite histoire de la **Reliure Française**, par L. M. Michon, conservateur à la Bibliothèque Nationale, que publie la Librairie Larousse et qui est de nature à intéresser tous les bibliophiles. 64 planches hors texte en héliogravure nous permettent de nous faire un jugement sur l'évolution en France de cet art qui deviendra une industrie après la découverte de l'imprimerie. Il n'a cessé de s'y développer avec bonheur depuis les reliures d'orfèvrerie et d'ivoire qui enchassent les magnifiques évangélistes carolingiens jusqu'aux reliures en cuir, décorées par des artistes modernes.

Paul DESCHAMPS et Marie THIBOUT — *La peinture murale en France. Le Haut Moyen-Age et l'époque romane*

(Paris 1952, éd. Plon, 1 vol. 1.450 fr.)

Chaque jour les peintures romanes que l'on dégage de l'ombre des vieilles églises françaises, par lambeaux ou dans leur quasi-totalité, comme à Saint Savin, prennent pour les historiens d'art et pour les amateurs plus de valeur et plus de signification. Après les grands albums qui ont reproduit ces fresques si laborieusement déchiffrées, voici, dans les Editions d'Histoire et d'Art, un ouvrage de vulgarisation que ses auteurs, Paul Deschamps de l'Institut, et Marie Thibout, conservateur des Musées Nationaux ont voulu aussi complet que possible. Il a pour titre **La Peinture Murale en France (Le Haut Moyen-Age et l'Epoque Romane)**. Outre un nombre considérable de documents photographiques hors texte, on trouve, dans le texte, des relevés graphiques et des plans bien utiles.

Léon REAU et Gustave COHEN — *L'Art du Moyen-Age et la civilisation française*

(Paris 1952, éd. Albin Michel, 1 vol. 420 fr.)

Les Editions Albin Michel mettent en vente un nouveau volume de leur Bibliothèque de Synthèse historique : **l'Art du Moyen-Age et la Civilisa-**

tion Française. La matière en est aussi riche que lumineuse l'information. Voilà, certes, un livre que l'on peut recommander à tous. Il ne décevra personne et sera pour chacun une source d'enrichissement intellectuel. Les reproductions photographiques rejetées à la fin de l'ouvrage suffiraient à donner une vue de l'art du Moyen-Age. Ces quelques monuments d'architecture (tous célèbres) et une dizaine de sculptures ne sont-ils pas propres à emporter l'admiration des moins sensibles à la grandeur de l'art chrétien ?

L'intérêt exceptionnel qui ressort de la juxtaposition en un seul volume (de 460 pages, il est vrai) des deux sujets traités, l'un par Louis Réau, *Les Arts Plastiques*, l'autre par Gustave Cohen, *l'Art Littéraire*, est dû au fait que les deux éminents professeurs tiennent des positions non pas contradictoires mais certainement différentes. Pour Louis Réau, la grande littérature du Moyen-Age est celle des pierres ; la haute poésie du Moyen-Age est sculptée aux portiques des cathédrales, elle éclatait autrefois sur les murs intérieurs des églises. Pour Gustave Cohen, au contraire, la littérature médiévale a bien son autonomie ; c'est la chanson de gestes, les manifestations de l'esprit courtois, de l'esprit féodal, puis de l'esprit bourgeois, et toujours de l'esprit religieux, avec les fabliaux, le théâtre des mystères, et tout cela c'était l'équivalent des arts plastiques.

Nous avons ici un ouvrage essentiel de la monumentale collection dirigée par Henri Berr sous ce titre général : *l'Evolution de l'Humanité*.

Pierre VENDRYES — *L'homme et la probabilité* (Paris 1952)

Docteur en médecine, ex-interne des hôpitaux de Paris, mais avant tout philosophe, M. Pierre Vendryès est en train de composer, sous le titre général de « *L'Homme et la Probabilité* », un vaste et puissant ouvrage qui marquera une date dans l'histoire des idées. Sa thèse, nettement antidéterministe, est que dans tous les domaines, biologiques, historiques, économiques ou sociaux tout est probabilité et relative autonomie.

Dans une interview qu'il vient d'accorder, pour *Le Figaro Littéraire*, à Marc Dominique Arban, il a raconté comment lui était venue la première idée et même la vue d'ensemble de sa philosophie probabiliste.

« Ce m'est venu un jour, d'un seul coup, et en quelques secondes. C'était un lundi d'avril 1937. Une phrase de Claude Bernard me sauta à la tête. La voici : « Grâce aux régulations physiologiques, les valeurs de sang subissent de faibles écarts autour de leurs valeurs moyennes ». Ce fut une illumination. Tout, me suis-je dit, doit s'interpréter par des notions probabilistes ». Aussitôt M. Pierre Vendryès se mit à étudier le calcul des probabilités. Il y réfléchit ; et cette étude lui donna des lumières sur beaucoup de points qui lui étaient obscurs.

Dans un premier volume intitulé « *Vie et Probabilité* », il considéra l'homme en tant qu'être biologique, abstraction faite de sa pensée dont il

devait réserver l'examen pour un second volume. Il découvrit que cet homme en tant qu'animal, et par ses régulations propres, se rendait indépendant du milieu extérieur. Il a, par exemple, l'autonomie motrice, puisque, par ses mécanismes internes, il peut aller où il veut. De même il est indépendant du climat dans lequel il vit, puisque sous toutes les latitudes, il a une température constante, ce qu'on ne trouve pas chez tous les animaux.

Après avoir exposé son interprétation probabiliste de l'autonomie biologique de l'homme, M. Pierre Vendryès, dans un second volume : *l'Acquisition de la Science*, a développé la même interprétation de son autonomie mentale. Il a d'ailleurs fait remarquer que cette autonomie n'était pas une complète indépendance et que les conditions dans lesquelles l'homme acquiert sa pensée pouvaient avoir sur elle une influence plus ou moins déterminante. Mais par ses réserves naturelles ou acquises, l'homme pouvait aussi garder une part de liberté plus ou moins grande, et pour sauvegarder cette liberté individuelle, si nécessaire à chacun de nous, l'auteur préconisait la création de ce qu'il appelait des systèmes régulateurs collectifs ».

Il vient de faire paraître un troisième volume : *De la probabilité en histoire*. Et pour illustrer sa thèse, il a choisi l'exemple de l'expédition d'Égypte entreprise par Bonaparte, de 1798 à 1801. Il a pris cet exemple parce qu'il lui a paru qu'il était préférable de s'appuyer sur des faits précis que sur de simples théories. A cause de la personnalité exceptionnelle de son chef et de la manière dont elle a été préparée, cette campagne d'Égypte mettait en lumière, plus que d'autres événements, la probabilité de réussite ou d'échec que présente toute entreprise humaine.

M. Pierre Vendryès nous a donc raconté, avec autant de précision de détails que de vues et de jugement d'ensemble, cette expédition fameuse, depuis les calculs de Talleyrand, les dispositions et les préparatifs de Bonaparte, jusqu'à l'échec final en 1801, et il a souligné quelles auraient pu être ses chances de réussite.

Mais il ne s'est pas contenté de faire revivre pour nous cette portion d'histoire et de nous faire comprendre tout le rôle que la probabilité avait joué dans son résultat. Il s'est élevé à des considérations plus générales. Il a montré l'importance de notions nouvelles. Il a rappelé que tout événement doit être repéré à la fois dans le temps et dans l'espace. « Si l'armée de Mélas, écrit-il, n'avait pas pénétré le 14 juin 1800 dans la plaine de Marengo, alors que celle de Bonaparte se trouvait en ce lieu, et ce jour-là, aucun événement historique ne se serait produit ». Il a affirmé que la véritable histoire se passe, véritablement, au fond des âmes ; et c'est pour cela qu'il ne peut y avoir que l'histoire probable et non certaine. « Petite science conjecturale », disait Renan. Et un peu plus loin, M. Vendryès a cité cette maxime de La Rochefoucauld : « Quoique les hommes se flattent de leurs grandes actions, elles ne sont pas souvent les effets d'un grand dessein, mais des effets du hasard ».

Généralisant encore, l'auteur déclare que « le rationalisme intégral est une convention, le déterminisme universel un postulat... la probabilité a la même valeur intellectuelle que la rationalité... » Il y a de la probabilité en histoire parce que les hommes sont autonomes, parce qu'ils sont libres de choisir entre les possibilités d'action presque infinies qui s'offrent à leur choix.

Une large et profonde méditation sur les questions qui, de tous les temps, ont sollicité et angoissé l'esprit humain fait conclure par M. Pierre Vendryès que « l'histoire en se généralisant à l'humanisme intégral ne peut échapper à des problèmes qui échappent à la seule intelligence » ; elle n'est donc « pas intégralement intelligible ».

Par la hauteur et la vigueur de sa pensée, l'étendue et la généralité de ses connaissances, par la clarté et souvent l'éclat de son expression, l'auteur de *L'Homme et la Probabilité* nous offre ainsi une des œuvres maîtresses de ce temps.

André LALANDE, de l'Institut — *La raison et les normes*

(Paris 1951, éd. Hachette. Nouvelle collection philosophique :

« A la recherche de la vérité ». 1 vol. in-16, broché, 350 fr.)

Ce petit ouvrage répond à bien des questions que se pose la conscience contemporaine : y a-t-il quelque chose d'invariable dans la raison humaine, malgré l'évolution des axiomes par lesquels elle s'exprime ? Peut-on dégager de l'Art, de la Science, et de la Morale des directives communes. La Vérité est-elle une valeur de même nature que la Beauté et la Justice, ou s'y oppose-t-elle comme le fait s'oppose à l'idéal. Peut-on définir sans arbitraire une bonne et une mauvaise volonté ? Qu'y a-t-il au-delà des normes communément reçues ? Les jugements de valeur sont-ils susceptibles de preuve et de réfutation comme les jugements d'existence ? Et si oui, par quelle méthode peut-on fournir en ces matières des raisons objectives, valables pour tout homme de bonne foi ?

La clef de tous ces problèmes est dans la reconnaissance du vrai caractère de la raison, qui ne nous apprend pas ce que les choses sont, mais en quel sens il convient à un être personnel et libre de penser, de se décider et d'agir. L'unité qu'on a toujours vainement cherchée dans une nature extérieure à l'homme, ne peut se trouver que dans l'orientation de l'effort et des sentiments sans lesquels nous ne pourrions même pas savoir ce qu'est la réalité.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

DESCOURTILZ

par le Dr Rulx LEON

Pour bien connaître Descourtilz, il faut distinguer en lui le botaniste qui herborise, décrit et classe, — le médecin qui se sert des plantes pour soigner ses malades, — le naturaliste qui fait l'inventaire des animaux de toutes sortes qui l'entourent et des minéraux qu'il rencontre et enfin le témoin angoissé des événements politiques auxquels il se trouvait parfois forcément mêlé.

Michel Etienne Descourtilz, né à Boiste, près de Pithiviers, avait vingt-quatre ans quand il arriva à Saint-Domingue en avril 1799, envoyé par le gouvernement français comme médecin naturaliste. Il allait retrouver dans l'Artibonite, près de Saint-Marc, Desdunes Lachicotte, l'oncle de sa femme, restée à Paris avec son jeune enfant. Il devait y passer quatre ans et laisser la colonie en mai 1804, sur la corvette La Torche qui avait fait voile de Port-au-Prince pour la France. Jusque là Descourtilz n'avait pas encore soutenu sa thèse de médecine. Il la passa à Paris en 1814, et devint ensuite, pendant quelques années, médecin de l'Hôtel-Dieu de Beaumont, dans le Gâtinais. Il vint habiter Paris et fut Membre, puis Président de la Société Linnéenne. Il appartenait à la Société de Médecine Pratique et à plusieurs autres sociétés savantes. Il avait fondé le Lycée colonial de Saint-Domingue, sorte de cercle d'études à la façon du Cercle des Philadelphies qui avait fait dans la colonie du bon travail scientifique quelques années plus tôt. En France, Descourtilz a publié, entre 1809 et 1833, des ouvrages qui permettent de juger le travail scientifique qu'il avait fourni dans la colonie.

D'abord comme botaniste. Il s'adonna avec délectation à la recherche et au classement des plantes. « C'est, dit-il, au milieu des lagons, à Saint-Domingue, sur les bords des canaux de la rivière tranquille et profonde de l'Esterre, ombragée par des masses de bambous touffus, et formant de chaque rive des demi-cintres de verdure, que j'aimais surtout à herboriser. Le silence profond qui règne dans ces lieux agrestes n'est troublé que par le chant de quelques moqueurs, les cris des crabiers et des aigrettes, ou le roucoulement des tourterelles qui arrivent des savanes pour étancher leur soif ardente ».

Dès le mois de janvier 1800, Descourtilz eut la bonne chance de faire à Saint-Marc la connaissance de Tussac, colon de Saint-Domingue, très versé dans la botanique et qui, depuis dix ans, travaillait à une Flore des Antilles, ce qui stimula le zèle du nouvel arrivé.

Ses travaux sur la botanique, dont on a un avant-goût dans son **Voyage d'un naturaliste** (3 volumes), paru en 1809, se trouvent surtout dans les huit volumes de sa **Flore pittoresque et médicale des Antilles**, éditée à Paris en 1833, mais dont la publication en cent-cinquante fascicules séparés, tous les deux mois, s'était échelonnée entre les années 1821 et 1829. Il y étudie six cents plantes, les répartissant selon leurs propriétés médicinales et donnant pour chacune d'elles le nom français, le nom vulgaire, le nom scientifique les caractères morphologiques et les vertus thérapeutiques. Le tout est abondamment et fidèlement illustré par son fils Théodore.

La classification qu'il a adoptée nous met sur la voie de ses doctrines et nous permet de comprendre sa façon de soigner ses maladies. Ainsi, les plantes purgatives agissent de deux manières. Par la voie haute et comme émétiques, elles débarrassent l'organisme de la sabure, de la bile, des sérosités, glaire et viscosités ; par la voie basse, elles débarrassent des humeurs grossières. Les plantes béchiques, par leur action adoucissante et dissolvante, provoquent l'expectoration et combattent la toux, l'asthme et les affections pituiteuses. Les errhines agissent soit comme sternutatoires dans la léthargie, l'apoplexie, les maux de tête, soit comme sialagogues dans la paralysie de la langue et les maux de dents. Les plantes hystériques sont utilisées comme emménagogues pour rétablir les menstrues, combattre les pâles couleurs, la jaunisse, les coliques, la migraine et les maux d'estomac des jeunes demoiselles, les vapeurs et fleurs sardoniques. Les céphaliques, ainsi appelées parce que les affections qui sont de leur ressort siègent à la tête, se distinguent en aromatiques agissant contre l'apoplexie et l'épilepsie, et en antispasmodiques trouvant leur usage contre les convulsions, l'agacement, l'irritation, les douleurs, syncopes, évanouissement et tiraillements.

Dans la tourmente révolutionnaire de Saint-Domingue, la vie de Descourtilz était constamment menacée. Pour se signaler en sa qualité de médecin à la bienveillante attention des ennemis, il portait, d'une main « une trousse et un lancettier, de l'autre des bandages largement déployés et un pot digestif ». De nos jours, il se serait contenté de la Croix Rouge de Genève.

En dehors de quelques accouchées malmenées par des sages-femmes ignorantes et de nombreux soldats blessés au cours des combats, sa clientèle comprenait des malades atteints de fièvre jaune. Il avait même l'intention de faire de cette maladie son sujet de thèse de doctorat en 1814, à Paris. Il estima cependant que trop d'autres médecins avaient déjà étudié la question et qu'il n'apporterait aucune contribution nouvelle. Il décida de soutenir sa thèse sur l'anaphrodisie, sur laquelle il avait recueilli de nombreux matériaux. Il n'en utilisa que quelques-uns, se réservant de revenir sur la question. Il y revint en 1831 dans son ouvrage : « **De l'Impuissance et de la Stérilité** », vaste compilation en deux volumes totalisant 719 pages. Il prit le soin de distinguer l'anaphrodisie (qu'il définit syncope génitale) de l'agénésie (qu'il dénomma stérilité absolue) mesurant pour ainsi dire la distance

qui sépare le bègue du muet. Il n'est pas sans intérêt de noter que certaines observations rapportées dans son travail ont été prises à Saint-Domingue.

Descourtilz n'était pas seulement un praticien, mais encore un hygiéniste. Il a, dans son « **Guide sanitaire des voyageurs aux colonies** » publié à Paris en 1816, donné des conseils dont plusieurs sont encore valables : « On éloignera sa demeure des lieux bas et marécageux... La plupart des maladies étant contagieuses, on ne doit laisser auprès du malade que les personnes utiles pour ses besoins... On se baignera de préférence dans les eaux courantes et on évitera celles stagnantes... On distribuera à chaque lit une moustiquaire pour soustraire les malades à l'incommodité des maringouins et des moustiques... Les nouveaux se préserveront le plus souvent des diarrhées... en se privant de toutes les crudités qui les engendrent... On s'abstiendra pour boisson des eaux saumâtres des lagons... On choisira l'eau des rivières basses... qui roulent leurs eaux limpides sur un galet poli... ».

Le souci de donner des avis médicaux utiles était resté tellement vif chez Descourtilz qu'il fut amené à écrire en 1827 un volume de 209 pages dédié à Madame, Duchesse de Berry, sur « **Les champignons comestibles, suspects et vénéneux, avec l'indication des moyens à employer pour neutraliser les effets des espèces nuisibles** ». Dans un avertissement, il nous renseigne sur l'origine et le but de l'ouvrage : « Je devais asile aux bontés de M. le Comte de S. D., et j'oubliais mes malheurs au milieu du parc enchanteur et des magnifiques serres qui complètent l'ornement de cette belle propriété. J'y continuais en paix ma Flore pittoresque et médicale des Antilles, lorsque mes hôtes, justement alarmés d'accidents occasionnés par l'usage inconsidéré de champignons suspects, m'engagèrent par suite de leur beau dévouement à l'humanité souffrante à m'occuper d'un travail sur les champignons qui pût être à la portée de tout le monde. Comme la dame du château y devint la mère des pauvres, et qu'en raison de cette gracieuse bienfaisance qu'elle exerce journellement envers eux, elle suivait avec moi un cours de botanique usuelle, il me vint à l'idée de lui peindre à l'huile toutes les espèces nuisibles que nous trouvions dans nos excursions ; bientôt on me conseilla d'ajouter à mes dessins ceux des champignons suspects et ceux des champignons comestibles : de là l'idée de rassembler en peu de mots ces trois classes et d'en tracer un opuscule moins utile aux savants et aux botanistes qu'à ceux qui habitent la campagne... »

Descourtilz, malgré son amour des plantes, avait fini par comprendre qu'il ne pouvait pas attendre d'elles seules le soulagement ou la guérison de tous les maux. Or, l'électricité commençait d'être mieux connue et ses applications à la médecine devenaient plus nombreuses. Descourtilz se jeta tête baissée dans ce nouveau champ d'études et, au bout de quelque temps, il publia, en 1832, un « **Cours d'électricité médicale** ».

Nous sommes loin d'avoir épuisé Descourtilz quand nous l'avons considéré sous le jour du botaniste et du médecin. Sous l'impulsion de Roume,

agent du gouvernement à Saint-Domingue, il s'est beaucoup occupé de minéralogie.

Il a dressé de la géologie de St-Domingue des tableaux forts intéressants.

Il considère d'abord les eaux communes (eau de pluie, — eaux terrestres comprenant les eaux de fontaine, de puits, de rivières, de lagons et de lacs).

Il considère ensuite les eaux minérales.

Les unes sont froides, les autres chaudes.

Les eaux minérales froides sont : gypseuses (assez limpides, fades et lourds, inodores ; on en trouve à Tiburon et à la Petite Anse) ; — acides (blanchâtres, aigrettes, d'odeur piquante ; il en existe au pied des montagnes situées entre le Haut et le Bas Moustiques) ; — les alumineuses (styptiques, présentes à la Ravine à Colas, Jean Rabel, etc.

Les eaux minérales chaudes se distinguent en eaux thermales pures (elles sont fades au goût ; il y en a à Tiburon et à Dalmarie) ; — en spiritueuses (donnant par cristallisation du sel de Glauber, parfois du chlorure de sodium ; elles existent à Port-à-Piment) ; — en sulfureuses (fades et amères au goût, odeur d'œufs pourris ; elles existent aux Sources Puantes de la Croix des Bouquets, à Dalmarie, aux Moustiques. Les alcalino-sulfureuses se trouvent à Boynes. Après les eaux, Descourtilz énumère les pierres qu'il classe en argileuses, calcaires et gypseuses. Sous l'avant-dernière rubrique il place la pierre à chaux, les marbres (marbre blanc de la Chardonnière, près de Port-au-Prince) les stalactites et les stalagmites. Les pierres argileuses comprennent : l'asbeste ligneux (Dondon), l'amiante ou lin incombustible, ayant servi aux Indiens comme mèches de lampes sépulcrales (Dondon), l'amiante feuilleté (Dondon et baie des Baradères). Le mica vient ensuite, mica brillant (Morne de Terre-Neuve), mica écaillé (savanes de Port-à-Piment). Puis le talc (talc blanc, jaune, commun (Dondon). Et les pierres ollaires, au Dondon et à la Grande Ravine du Limbé. Enfin les schistes ou ardoises à Terre-Neuve, à la Coupe à Pintade, à la Montagne des Escaliers.

Il donne des indications sur les sels, les pyrites, les divers métaux et les gisements de minerais, sur le bitume qu'on trouve à Bombarde et le soufre vierge qu'on rencontre au canton de la Soufrière, à la Marmelade.

Il serait impardonnable d'oublier que la curiosité scientifique de Descourtilz s'est tournée aussi vers la faune de Saint-Domingue. Il en a consciencieusement fait l'inventaire et décrit 61 types d'oiseaux et de quadrupèdes ; parmi les premiers la pintade, le ramier, la perdrix, le perroquet, l'oiseau palmiste, le flamant, l'aigrette, le pélican ; parmi les derniers le chien sauvage, le bœuf et le cochon marrons, le gros lézard cornu, le cabri et les chevaux des haras.

Le tableau des poissons et des crustacés a été aussi dressé, en tout 62 types parmi lesquels on remarque le merlan, le congre, le brochet la tortue et le crabe. Les insectes ne lui ont pas non plus échappé, surtout les nuisibles

au nombre desquels il classe le scorpion, la chique et la tique. Le tout est illustré avec profusion.

Mais Descourtilz a fait mieux. Sur la demeure de Roume, naturaliste lui-même, Descourtilz avait entrepris d'étudier le crocodile de Saint-Domingue ou caïman. En compagnie de Rossignol Desdunes et de ses huit fils, il avait eu l'occasion d'en tuer pas mal. Il présenta à l'Institut de France le résultat de ses travaux. MM. Tenon, Lacépède et Cuvier, chargés d'en faire rapport à leurs collègues, disaient, à la séance du 15 juin 1807 : « A la vérité, il existait depuis longtemps d'excellentes figures de ce crocodile et de son anatomie dans les manuscrits de Plumier, déposés à la Bibliothèque impériale ; mais ces manuscrits étaient restés inconnus au public, et d'ailleurs Plumier n'ayant vu que ce seul crocodile, n'insista pas sur ce qui doit véritablement le faire reconnaître.

« C'est donc cette espèce particulière et intéressante que Descourtilz vous a présentée.

« Il en a observé un très grand nombre pendant son séjour à Saint-Domingue et en a disséqué plus de cinquante.

Il en donne une description très exacte, accompagnée de grandes figures coloriées, etc. Il décrit et représente avec le plus grand soin l'ostéologie, la myologie et la splanchnologie de cet animal ; et comme nous avons eu nous-mêmes l'occasion de disséquer un crocodile frais de Saint-Domingue que le général Rochambeau avait envoyé au Muséum d'Histoire Naturelle ; que d'ailleurs nous avons fait l'anatomie de diverses autres espèces conservées dans la liqueur, nous avons pu nous convaincre de l'exactitude de plusieurs articles de M. Descourtilz. Ses figures nous ont paru aussi dessinées d'après nature, et avec des yeux d'observateur. Elles remplissent cinq planches. L'ostéologie y est traitée avec le plus grand détail. On y voit en général un grand nombre de parties de l'animal qui n'avaient pas encore été représentées. Les objets que nous avons été à même de vérifier d'après nos observations précédentes nous garantissent l'exactitude de ceux qui sont nouveaux pour nous.

« La partie de son ouvrage la plus intéressante pour les naturalistes, parce que c'est celle qu'on ne peut obtenir que dans sa position, consiste dans ses remarques sur le développement et les habitudes de ce dangereux animal ; elles contiennent un très grand nombre de faits nouveaux pour les naturalistes.

« M. Descourtilz nous apprend que les femelles sont beaucoup plus multipliées que les mâles ; que cependant ces derniers se battent entre eux par jalousie ; que les deux sexes s'accouplent dans l'eau, en se tenant sur le côté ; que l'intromission dure au plus 25 secondes ; que les mâles deviennent prolifiques à dix ans, etc.

« L'auteur a dressé une table de l'accroissement du crocodile depuis sa naissance, où il n'a que 9 pouces et demi, jusqu'à l'âge de 22 ans où il atteint 16 pieds et plus.

« La ponte se fait en mars, avril et mai. La femelle creuse, avec les pattes et le museau, un trou circulaire dans le sable sur quelque tertre un peu élevé; elle y dépose à peu près 28 œufs enduits d'une humeur visqueuse, qu'elle dépose par lits, séparés par des lits de terre. Les petits éclosent au bout d'un mois. Vers ce temps, la femelle vient les appeler et gratter la terre autour d'eux pour les aider à sortir; ensuite, elle les conduit, les défend, surtout contre le mâle qui cherche à les dévorer, et les nourrit en dégorgeant sa pâture pendant environ trois mois.

Ce crocodile, comme tous les autres, ne peut mordre ni avaler dans l'eau, sans courir le risque de suffoquer, en laissant pénétrer ce liquide dans son larynx; mais il entraîne ses victimes dans des trous qu'il creuse sous l'eau; il les noye et les laisse pourrir; il les extrait alors pour les dévorer sur le rivage.

« La roideur de ses vertèbres n'est pas aussi forte qu'on le croit; il peut très bien se courber de côté, au point de mordre sa queue.

« Ces diverses observations toutes précises, et rapportées à une espèce bien constatée, fournissent une base solide à la véritable histoire naturelle des crocodiles.

« En y comparant ce que M. Geoffroy a observé sur l'espèce vulgaire du Nil, ce que les Américains rapportent de celle du Mississippi et de la Caroline, ce que Margrave, Dazzara et Laborde nous disent de celle du Brésil et de la Guyane, on découvre que chaque espèce a, en propre certaines habitudes, comme certains caractères distinctifs, et qu'en même temps elles ont toutes en commun un nombre d'habitudes plus grand, comme elles se ressemblent aussi entre elles par la presque totalité des points de leur conformation.

« La science serait heureuse, si chaque voyageur s'attachait ainsi à approfondir quelque objet particulier, et à contribuer ainsi pour sa part à l'éclaircissement de quelque portion du système général.

« Nous pensons donc que la classe doit témoigner à M. Descourtilz la satisfaction qu'elle éprouve de l'heureux emploi qu'il a fait de ses loisirs ».

Nous n'aurions pas connu assez bien Descourtilz si nous ignorions les périls quotidiens qui marquaient son séjour à Saint-Domingue pendant la période révolutionnaire. Il est plein de rancœur contre Toussaint-Louverture et Dessalines, c'est pourquoi ses témoignages doivent être acceptés avec réserves. On ne peut cependant en faire table rase, surtout lorsque ses récits concordent avec ce que l'on sait des événements de ce temps-là.

Il écrit de Toussaint-Louverture: « Il était sobre, peut-être par méfiance: il ne buvait qu'aux fontaines escarpées, dans une feuille de bananier que lui seul coupait de la tige; ou bien, à la ville, des mains de personnes affidées qui répondaient sur leur tête du moindre dérangement de son estomac, et de la plus légère colique... L'eau était sa seule boisson; jamais aucune liqueur énivrante n'altéra sa raison... Il choisissait pour sa nourriture des mets entiers, non susceptibles d'être drogués, comme fruits, œufs, bananes

sans être épluchées... Il était singulier, lors de grands repas, de le voir au premier service peler une orange ou un avocat...

« Si Toussaint-Louverture redoutait l'obscurité d'un appartement, il avait soin aussi, par le même esprit de méfiance, de ne point se trouver près d'une lumière pour donner prise à quelque ennemi du dehors, qu'il croyait toujours prêt à faire feu sur lui : c'est pourquoi il se tenait continuellement dans le coin le moins éclairé, et hors de la portée des fenêtres et des portes...

« Il manquait rarement d'assister à la messe et s'occupait, dans chaque endroit, des plus petits détails préparatoires. Il allait lui-même à la sacristie, questionnant tous les officiants, leur faisait une courte morale, puis retournait sur son siège d'honneur. Là, ses aides de camp favoris, chanteurs de cantiques pour lui complaire, enlevaient ses armes pesantes, lui ôtaient son mouchoir de la tête, qu'il ne découvrait qu'à l'église ou pour des cérémonies extraordinaires et lui présentaient un livre dont il n'interrompait la lecture que lorsque le sacrifice était achevé...

« A la fin de chaque office, il donnait en particulier ses audiences de faveur aux dames, les portes fermées et tête-à-tête...

« Je fus un jour très mal écouté pour avoir voulu parler le patois du pays, car il ne s'en servait que pour haranguer les ateliers ou ses soldats, au secours de ces comparaisons énergiques, presque toujours bien conçues et bien appliquées...

« Dès qu'il s'était prononcé, ses décrets étaient irrévocables. Doué d'une mémoire locale toute particulière, il reconnaissait après plusieurs années un individu quelconque, que souvent il n'avait vu qu'en passant et dans la foule...

Plus loin, Descourtilz écrit encore : « Toussaint-Louverture exigeait, ainsi que Dessalines, la visite journalière de toutes personnes marquantes, sous peine d'être déclarées suspectes, disgrâciées... Les dîners priés des deux chefs étaient animés par une musique bruyante... Chaque santé était annoncée par une fanfare de soixante tambours et autant de fifres aigüs dont le bruit, quoique retentissant, était étouffé par les salves continuelles d'une artillerie bien servie...

Au cours de ces récits, Descourtilz revient plus d'une fois sur la bonté de Madame Dessalines : « J'ai vu cette trop sensible femme, par un sentiment bien louable, le suivre (Dessalines) en se traînant, se déplacer, se déparer en s'attaquant à ses habits, revenir à la charge, et après avoir essuyé toute sorte d'humiliations, obtenir enfin, par importunité, la faveur qui lui était si précieuse. Alors, oubliant son humiliation, séchant les larmes de l'incertitude, elle volait aux prisons, délivrait des captifs tremblants et agités de crainte et d'inquiétude... ».

Cette bonté l'avait sauvé une fois de Dessalines. Celui-ci, l'avait mal traité en paroles, puis finalement avait donné l'ordre de l'emmener pisser,

c'est-à-dire de l'éventrer à la bayonnette. Mais sa femme, qui était présente, s'était jetée à ses pieds et avait demandé sa grâce avec tant d'implorante insistance, qu'elle lui fut accordée. Il ordonna d'enlever ce blanc de sa présence, Mme Dessalines le fit entrer dans une pièce voisine, sous un lit. Par malheur s'y rendit peu après avec quelques officiers généraux, vit une jambe, la tira à lui et ramena Descourtilz plus effrayé que jamais. Le général indigène lui reprocha violemment cette attitude indiscrete et le renvoya à sa protectrice. « Cependant, ajoute Descourtilz qui raconte lui-même l'histoire, M. Seguinard qui avait trouvé le moyen de se cacher sous le même lit ne fut pas aussi heureux que moi, car le commandant Lafortune l'ayant aussitôt aperçu, ils s'armèrent tous de leurs sabres, et malgré les efforts de ses mains suppliantes, l'infortuné fut écharpé sur place ». Ce blanc vivait dans un climat d'insécurité, car beaucoup de victimes étaient des amis comme MM. Lapointe et Dubuisson ou des parents comme Rossignol et Lachicotte Desdunes, oncles de sa femme. Il rend, en passant, hommage à l'abbé Vidaut : « Il est repoussé, frappé ; des balles effleurent ses vêtements, rien ne l'étonne ; il coupe de tous côtés les liens qui unissent les victimes et en sauve un grand nombre que les soldats laissent passer, croyant qu'il a des ordres, et d'ailleurs apaisés par de l'or qu'il prodiga avec libéralité... »

Les chefs indigènes étaient loin d'avoir dans le médecin français qui dirigeaient l'une de leurs ambulances une confiance absolue. Ils venaient bien, à cause des réels succès obtenus dans le traitement de ses malades, de le promouvoir au grade d'inspecteur d'ambulances, mais c'était pour le faire accompagner constamment par quatre dragons, sa garde d'honneur en principe, en fait des espions chargés de le surveiller et de l'empêcher de gagner les lignes françaises. Un de ses infirmiers, Sans-Souci, l'avait dénoncé au général Vernet, chargé de l'approvisionnement des hôpitaux. Il pensait pouvoir remplacer son chef. Descourtilz n'eut pas de peine à démontrer son incapacité en lui demandant en présence de Vernet de faire l'amputation du bras gauche d'un soldat grièvement blessé. J'ai eu la curiosité de chercher ce qu'était devenu Sans-Souci dans la suite. Seize ans plus tard, en 1818, il n'était que chirurgien de 2ème classe avec rang de capitaine, dans l'armée du roi Christophe.

Enfin Descourtilz subit au mois de mars 1802 une rude épreuve, la dernière mais non la moindre. Il était assiégé au fort de la Crête-à-Pierrot avec Dessalines et quelques-uns de ses plus braves officiers. On utilisait encore une fois ses services de médecin tout en le surveillant d'assez près pour l'empêcher de réaliser tout projet d'évasion vers le camp des français. Dessalines se méfiait tellement de lui que, s'étant blessé à la poitrine en tombant sur un piquet dans le fort même, il refusa de boire une potion que le médecin français lui avait préparée avec de l'écorce de sucrier que l'un de ses dragons avait été quérir dans la montagne voisine. Dessalines lui avait brutalement fait savoir qu'il ne le laisserait pas sortir vivant du fort, dut-il le faire sauter.

Le sort en avait décidé autrement, car Descourtilz, à la faveur de l'évacuation des troupes indigènes, eut la chance miraculeuse, en se dissimulant dans la broussaille, d'arriver dans les lignes françaises où devaient finir ses angoisses.

Quand on pense aux abondants renseignements que Descourtilz a déposés dans ses différents ouvrages sur notre flore, notre faune et notre sol, une pensée de reconnaissance va naturellement à la mémoire de l'admirable Claire-Heureuse, épouse de Dessalines, dont la constante protection a préservé de la mort ce savant médecin naturaliste.

LIVRES ET REVUES (*)

Constant Pierre-Louis (Dr) : PATHOLOGIE CHIRURGICALE

A l'usage de l'étudiant haïtien — Préface du Dr Maurice F. Armand

(Port-au-Prince 1949, 1 vol. 386 p.)

Le Dr Constant Pierre-Louis vient de recevoir le Prix du Président de la République destiné à récompenser l'auteur du meilleur ouvrage scientifique haïtien publié au cours de l'année. Cet honneur a été largement justifié car, comme l'indique le Dr Armand dans sa préface, ce livre est le premier du genre publié en Haïti. Le Dr Constant Pierre-Louis a voulu écrire un ouvrage qui soit pleinement adopté à son pays où, comme le pense le Dr Armand « la pathologie influencée par la race, les habitudes alimentaires, le climat à deux saisons, offre des particularités et crée des formes cliniques à la maladie qui sont propres au pays ».

Le livre est divisé en 16 chapitres abondamment illustrés. Chacun est à son tour divisé en partie bien séparées : étiologie, anatomie et physiologie pathologiques, symptômes, diagnostic, pronostic, traitement. L'étudiant est ainsi guidé pas à pas. Sans être un spécialiste on voit tout de suite avec quel sérieux le Dr Pierre-Louis a rédigé son texte, faisant ainsi bénéficier ses cadets de l'expérience qu'il a acquise au cours d'une carrière encore brève mais bien remplie.

Il est certain que l'étudiant en médecine haïtien, s'il doit posséder l'ensemble des connaissances médicales qui sont le bagage normal des médecins de tous les pays, doit aussi être orienté vers les aspects spéciaux que peuvent prendre les maladies en Haïti à la fois dans leurs symptômes et leur évolution. C'est à cet objet que répond l'ouvrage du Dr Constant Pierre-Louis et l'on ne peut que féliciter chaleureusement son auteur qui a, ainsi, tracé la voie que devraient suivre ses confrères.

J. B.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION MEDICALE HAITIENNE

(Vol. 4, No. 4, mars 1952 — Imprimerie de l'Etat, Port-au-Prince 1952

1 broch., 95 p. ill. de dessins et photos)

Le dernier numéro de cette revue est consacré à la continuation de la publication des textes présentés au cours des journées médicales de 1951, tenues à Port-au-Prince.

La lecture des communications montre combien a été fructueuse l'idée du rétablissement des journées médicales. On est frappé par le sérieux des observations faites par les auteurs des textes publiés. Une saine émulation s'est établie entre les médecins haïtiens et il est certain que d'une année à la suivante le niveau scientifique des communications s'est élevé. Nous

(*) Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

ne pouvons que féliciter les dirigeants de l'Association Médicale et en particulier son Président actuel, le Dr Constant Pierre-Louis pour le rôle éminent qu'ils jouent dans l'organisation de ces manifestations et pour la publication des textes des communications.

I.—Travaux présentés au cours des journées médicales 1951 (suite)

a) Expériences sur l'Accouchement dirigé en Haïti — par le Docteur Lucien Pierre-Noël.

b) 50 cas de Stérilité — par le Docteur Y. Sylvain.

c) Etude clinique des Méningites aiguës chez le nourrisson et le jeune enfant — par le Docteur P. Salgado.

d) Les Pleurésies en pratique courante — par les Docteurs Louis Roy et Turgot Cintellus.

Section du Chapitre Haïtien du Collège International des Chirurgiens.

e) Vers une Physiologie dynamique — par le Docteur A. Denizé.

f) Considération sur la Grossesse Extra-Utérine — par le Docteur A. Lévêque.

g) La Lithiase rénale chez nous — par le Docteur Constant Pierre-Louis.

Section de l'Art Dentaire.

h) Utilité de l'Extraction dentaire chez les femmes enceintes — par le Docteur C. P. Jérôme.

i) Une nouvelle seringue Hypodermique — par le Docteur Bastien.

II.—Nouvelles médicales et sociales.

J. B.

**RAPPORT ANNUEL BIO-STATISTIQUE DU SERVICE DE LA
SANTÉ PUBLIQUE 1946**

(Imp. de l'Etat, Port-au-Prince 1952, 1 vol., 181 p.)

Comme l'indique M. Fritz Thébaud dans l'introduction, ce rapport fournit toute une série de statistiques sur le fonctionnement des services du Département de la Santé Publique en particulier celui des hôpitaux. Il est à peine besoin d'insister sur l'intérêt d'un tel document. L'examen de la mortalité dans les hôpitaux montre, par exemple, que la tuberculose est de loin, la principale cause de décès et justifie la campagne entreprise par le Dr Louis Roy en faveur de la création des sanatoriums. Au moment où le Gouvernement haïtien, dans le cadre du plan quinquennal, entreprend d'améliorer la santé publique en Haïti, il est nécessaire que les services compétents disposent d'un ensemble de données précises leur permettant d'orienter leur action. Aussi doit-on féliciter le Département de la Santé Publique d'avoir patiemment et intelligemment classé la documentation qu'il a recueilli, de même qu'il y a peu de temps nous remercions le Bureau de Statistique de nous fournir une série de renseignements généraux importants sur la vie de ce pays.

CHRONIQUE

LES « MARDIS » DE L'INSTITUT FRANÇAIS

Voici la liste des conférences du 3ème cycle de l'année universitaire 1951-1952 :

- MARDI 29 avril : M. Adrien Martin, Professeur à l'Institut Français.
« Victor Hugo hélas ou dieu-merci ? »
- MARDI 6 mai : M. Pierre Mallet-Guy, Professeur de pathologie chirurgicale à la Faculté de Lyon.
« Le chirurgien dans l'évolution de la chirurgie ».
- MARDI 13 mai : M. Gabriel Imbert, Secrétaire Général de la Section des spectacles de l'Institut Français.
« L'Illusion au théâtre ».
- MARDI 20 mai : M. Jean Sorel, Professeur à l'Ecole St. Vincent.
« Les aveugles et les infirmes en général dans le monde moderne ».
- MARDI 27 mai : M. Hubert Carré, Délégué du Gouvernement haïtien à la dernière assemblée générale des Nations Unies.
« Vision de Paris, en marge des dernières assises internationales ».
- MARDI 3 juin : M. Albert Mangonès, architecte.
« Le problème de l'urbanisme en Haïti ».
- MARDI 10 juin : Docteur Louis Roy, médecin chef du Sanatorium de Port-au-Prince.
« Le problème de la vaccination antituberculeuse en Haïti ».

* * *

A l'issue de ces conférences les films documentaires suivants ont été projetés :

- MARDI 29 avril : « Toulouse-Lautrec ».
- MARDI 6 mai : « La ronde des eaux ».
- MARDI 13 mai : « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ».
- MARDI 20 mai : « Images gothiques ».
- MARDI 27 mai : « A l'assaut de la Tour Eiffel ».
- MARDI 3 juin : « Versailles, palais du soleil ».
- MARDI 10 juin : « Combat pour tous ».

La conférence de M. Adrien Martin avait sa place parmi les manifestations du 3ème cinquantenaire de Victor Hugo, dont nous avons précédemment rendu compte. Nos lecteurs trouveront quelques extraits de cette causerie dans le présent numéro.

*
* * *

Accueillant à la tribune de l'Institut M. le Professeur Pierre Mallet-Guy, M. Lando évoque en ces termes ses titres et ses travaux :

M. Pierre Mallet-Guy, Professeur de pathologie chirurgicale et Directeur du Laboratoire de Chirurgie expérimentale, est un des plus brillants représentants de la célèbre Ecole de Lyon. Disciple de Bérard, de Leriche et de Santy, il est auteur d'un grand nombre de travaux originaux, hautement significatifs de la recherche telle qu'actuellement elle se pratique, se développe et s'illustre en France. A la suite de l'isolement où l'ont réduite les contraintes et les mutilations de la seconde guerre mondiale, de bons esprits ont craint, à la fin des hostilités, pour la médecine française, je ne sais quel étiolement ou, en tout cas, un retard, un défaut d'adaptation en comparaison de l'effort du monde resté libre. Si, à y regarder de près et franchement, il n'en est rien aujourd'hui, l'action et l'exemple de maîtres tels que M. Mallet-Guy y ont, n'en doutez pas, puissamment contribué. L'on est en droit d'estimer que, malgré la pauvreté relative de notre outillage, les résultats récemment acquis en Amérique n'ont pas seulement été explorés, vérifiés et exploités, mais encore enrichis et complétés et, de nouveau, diffusés à l'échelle mondiale grâce au labeur acharné et au génie inventif de nos savants. Fait symbolique : notre conférencier est en route pour le Mexique. C'est là que se tiendra, du 11 au 17 de ce mois, le 3ème Congrès panaméricain de gastro-entérologie. Le Professeur Mallet-Guy y est convié spécialement pour faire une communication sur le traitement des pancréatites chroniques. Il présidera personnellement ces assises scientifiques pendant une des journées qui les composeront. Je pense qu'il y aura l'occasion de présenter son film sur la chirurgie biliaire dont nous aurons une vision privilégiée demain à la Faculté de Médecine.

Tout Français qu'il est, il appartient à l'editorial board de la grande revue chirurgicale Nord-américaine « Surgery, Gynecology, Obstetrics ». Il a bien voulu me rappeler, cette après-midi, que tout de suite après son mémorable voyage en Haïti, le Professeur René Leriche, son illustre maître, fut élu **honorary fellow** de l'American College of Surgeons. Ainsi la France reprend sa grandeur traditionnelle dans la recherche désintéressée ; ainsi elle tisse les synthèses dont elle a l'art délicat dans cette coopération si nécessaire entre l'Ancien et le Nouveau Monde ; ainsi la République-sœur d'Haïti, si proche d'elle par la langue et les affinités intellectuelles, est un jalon précieux, un lieu de passage naturel.

Voilà, me semble-t-il, la signification profonde de la présence parmi nous du Professeur Mallet-Guy. Notre Institut est particulièrement heureux

et honoré d'avoir, si modestement que ce soit, appelé de ses vœux et rendu possible cette mission.»

La conférence du Professeur Mallet-Guy était un abrégé de l'histoire de la chirurgie à l'usage des gens du monde. Sans s'attarder à l'époque pré-historique et à l'antiquité, l'orateur retrace avec précision les étapes d'une évolution qui en quelques siècles a élevé le « barbier » (plutôt domestique que parent pauvre du médecin) à l'éminente dignité du chirurgien d'aujourd'hui. Il n'a garde d'oublier le rôle de certains événements historiques — tels que la guérison de la fistule de Louis XIV ou les services exceptionnels rendus par les praticiens des armées de l'empire — dans cette heureuse transformation. Et le tableau des récents progrès de l'art de guérir qui terminait cette causerie a laissé — en dépit de la prudence du savant et de la modestie de l'homme — une impression singulièrement reconfortante dans l'esprit de tous les auditeurs.

*
* * *

Nourrissant pour le théâtre une passion désintéressée et clairvoyante, M. Gabriel Imbert, auteur de pièces originales et d'adaptions, metteur en scène, professeur d'art dramatique, ne pouvait manquer de nous offrir, sur l'art de faire naître l'illusion au théâtre, les plus judicieux aperçus. Comment le décorateur, l'acteur, le machiniste, l'électricien, l'accessoriste doivent harmoniser leurs efforts pour créer — avec des moyens parfois étonnamment réduits — la magie de la scène, tel était le thème essentiel de cet exposé illustré de souvenirs personnels et d'anecdotes peu connues ou inédites. Nous savons un gré particulier à M. Imbert de n'avoir pas oublié et d'avoir clairement marqué que l'auteur reste néanmoins le magicien numéro un et qu'au théâtre les techniques ne sont que les servantes de l'art.

*
* * *

Jean Sorel est sans doute le plus jeune conférencier qui ait jamais pris la parole à notre tribune ; si l'annonce de sa causerie attira autant d'auditeurs que celle d'un écrivain de renommée mondiale c'est parce que les Port-au-Princiens ont tenu à apporter leur encouragement non seulement à sa personne mais encore à l'œuvre généreuse et utile à laquelle il se dévoue. Voici le début de l'allocution prononcée par le Directeur de l'Institut à l'ouverture de cette soirée :

«Le Jeune homme de 23 ans qui va vous entretenir est paré des plus grands talents et du plus haut mérite. Né dans une excellente famille de Jacmel, avec une infirmité totale des yeux, il a pu, grâce à son immense courage, grâce aussi aux dévouements éclairés qui se sont multipliés autour de son enfance, surmonter son destin, s'instruire, s'élever à un degré d'adaptation et d'efficacité sociale et intellectuelle de tous points admirable. Il a d'abord appris à lire et à écrire par l'emploi de lettres en bois confectionnées par ses parents. A l'âge de cinq ans il se lie providentiellement

d'amitié avec un très distingué médecin de ses compatriotes : le Dr Justin Castera. Celui-ci, quinquagénaire, devenu aveugle, s'était familiarisé en France avec la méthode Braille. Jusqu'à la mort de ce magnifique ami, survenue en 1933, le jeune Jean Sorel l'aura pour maître et compagnon à la fois, s'initiant, sous sa conduite, à l'histoire et à la géographie d'Haïti à l'aide de textes munis de signes en relief. Par la suite, il s'inscrit aux fameux cours par correspondance Hadley. Ceci le rend apte à voyager aux Etats-Unis, à fréquenter l'Université Harvard et à bénéficier de secours précieux du Parkins Institute. A son retour, sa silhouette devient familière et pathétique dans les rues de Port-au-Prince. Il s'y meut avec une remarquable aisance, accompagné de son fidèle chien.

Non content de vaincre avec une souriante patience le malheur dans sa personne, Jean Sorel est un être exquis de sollicitude et de bonté envers ses frères victimes du sort. Il crée dans sa ville natale de Jacmel un Etablissement pour aveugles et le confie à M. Abel Gousse. Il favorise une fondation analogue au Cap-Haïtien.

A Port-au-Prince, il donne le meilleur de lui-même à l'Ecole Saint-Vincent, dirigée, avec une compétence et une abnégation remarquables, par Sœur Joan Margaret de la Communauté de Sainte-Marguerite (Eglise Episcopale d'Haïti). Là il conduit lui-même une classe d'une vingtaine d'élèves affligés de cécité. Rien ne lui est étranger qui touche à la vie de ceux que le destin a deshérités. Le travail, la réadaptation, la réhabilitation des infirmes : voilà les tâches auxquelles il voue infatigablement son énergie, son enthousiasme et son savoir. Sur ces thèmes, il fait des causeries à la radio. Ses appels sont pathétiques. Ils ne restent pas sans écho.

A l'hommage que nous lui rendons, il serait injuste de ne pas associer l'Ecole Saint-Vincent et Sœur Joan qui l'incarne si dignement. Après de modestes commencements qui remontent à 1944, l'Etablissement se développe rapidement. Il compte maintenant près de 60 élèves souffrant de différentes infirmités. Grâce à l'emploi des méthodes et des instruments les plus modernes — vous allez en avoir une idée tout à l'heure — de remarquables résultats sont atteints. J'ai parcouru ce matin les salles de classe. J'y ai puisé les plus réconfortantes impressions. Les enfants sont actifs, heureux. Ils se sentent compris, aimés, utiles. Voilà, en vérité, une œuvre de bonté et d'amour.»

M. Sorel, après un exposé historique au cours duquel il rappelle les différents procédés successivement choisis pour adapter les infirmes et surtout les aveugles à une vie normale, insiste sur les résultats obtenus aujourd'hui grâce à des méthodes récemment adoptées, particulièrement au « Parkins Institute for the blinds » (Massachussetts), puis il expose que l'Ecole Saint-Vincent de Port-au-Prince, quelque jeune et pauvre de moyens qu'elle soit encore, peut rendre à la communauté haïtienne des services analogues. Des démonstrations d'exercices scolaires exécutés par les élèves aveugles de

M. Sorel et par les petits sourds-muets de Mlle Bourrély, prouvèrent qu'une si noble ambition n'a rien de chimérique.

*
* *

De M. Hubert Carré, l'orateur du 27 mai, M. Lando trace le portrait suivant :

«N'est-il pas, jeune encore, une incarnation de la mobilité latine, «felix culpa», telle que je l'esquissais il y a un instant ? Il s'en fant qu'il ait franchi le cap — redoutable — de la quarantaine. Ses états de service n'en sont pas moins riches et divers. Ce bon élève du Petit Séminaire Collège Saint-Martial, licencié en droit de Port-au-Prince, s'inscrit au barreau de la Capitale, sa ville natale, dès qu'il quitte les bancs de l'Université. Si, de la main gauche, il brandit la balance de la justice, sa dextre saisit en même temps la plume alerte du journaliste qu'il trempe parfois dans l'encre acide du polémiste de talent. Il refuse de se cantonner dans une critique passive. Il ne défie pas. Il se propose en exemple. Homme d'action, autant qu'écrivain, il ne récuse pas les responsabilités. De celles-ci, il assume les honneurs comme les risques. En 1945, il est le Délégué de la Presse haïtienne au Congrès Interaméricain de Caracas. Après une mission officielle accomplie aux Etats-Unis (1947), il retourne au Vénézuéla avec la Délégation militaire de 1948. Un an après, il y revient encore à titre diplomatique, cette fois. Ce pays, si amical pour tout ce qui est haïtien, le décore de l'Ordre Francisco de Miranda.

Il y a quelques mois, vous vous en souvenez tous, le Directeur de la « Démocratie » a été désigné Secrétaire Général de la Délégation Haïtienne à la VIe Session de l'ONU, tenue à Paris. Aux côtés des grands et glorieux aînés tels que le Président Charles Fombrun et de Dantès Bellegarde, il accomplit une excellente besogne.»

Si le propre du journaliste est de savoir regarder pour le public, M. Carré est incontestablement un journaliste de classe. Les instantanés de Paris qu'il nous a présentés : sites, monuments anciens et modernes, scènes de la vie quotidienne etc... séduisirent tous les auditeurs, ceux qui étaient déjà familiarisés avec les bords de la Seine comme ceux qui aspiraient à l'être. Dans une dernière partie, sensiblement plus brève M. Hubert Carré évoqua avec un bonheur égal l'atmosphère des séances de la dernière assemblée générale des Nations Unies.

*
* *

Avant de donner la parole à M. Albert Mangonès le Directeur de l'Institut rappelle en ces termes les étapes de la carrière de ce jeune architecte :

«Ce brillant élève de l'Institution Saint Louis de Gonzague est, à l'âge de trente-cinq ans, solidement installé dans sa profession, dans son art comme dans l'estime de ses concitoyens qui, à juste titre, voient en lui un forgeron d'avenir.

Sa personnalité est complexe et riche. Elle suffit à se faire valoir dignement elle-même. M'excusera-t-il si, cependant, je rappelle d'un mot discret qu'il a de qui tenir, appartenant à une famille sur laquelle une véritable providence semble avoir répandu à profusion les dons de l'esprit? M. Edmond Mangonès, son père, a illustré la vie politique et scientifique de son pays. Archéologue, lettré et mécène des plus distingués, il fait encore entendre, dans la studieuse retraite de sa belle bibliothèque de Pétionville, une voix particulièrement chère à ceux que passionnent l'étude du passé haïtien. Son frère Max, ingénieur sorti de l'École Polytechnique et de celle des Mines de Paris, appartient à la pléiade d'hommes ayant conquis les plus hauts grades de notre Université. J'en passe par devoir de brièveté.

Après une passagère incursion dans l'Agronomie, Albert quitte l'Institut de Gembloux pour suivre sa vraie vocation. Il s'inscrit à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Pendant deux ans il y étudie l'architecture la peinture et la sculpture; tout en visitant la France, la Suisse, le Tyrol autrichien, l'Allemagne, la Hollande et le Luxembourg. Nous approchons de la seconde guerre mondiale. Veillée d'armes marquée de troubles sociaux de même que d'un grand bouillonnement artistique. Passant ses vacances de l'été 1939 à Port-au-Prince, Albert Mangonès échappe aux tristesses de la défaite et de l'occupation. L'événement le contraint à recevoir la fin de sa formation professionnelle aux Etats-Unis. Le voilà à Cornell University. Il y réussit très brillamment, amassant diplômes et prix. Son premier stage d'architecte s'accomplit à la John Pierce Foundation de New-York (1942-1943). Cette institution le familiarise avec les problèmes de l'habitation dans les grandes cités modernes. Par la suite, disciple du grand architecte mexicain Enrique de La Mora, il collabore à l'établissement des plans de l'Hôpital Général de la ville de Mexico.

Après ces studieuses errances, il met son précieux bagage au service de son pays. Installé à Port-au-Prince en 1944, il devient Secrétaire Général du Bureau d'Ethnologie et contribue à fonder le Centre d'Art. L'Association des Ingénieurs et architectes haïtiens l'élit Secrétaire Général. Il est le collaborateur de Robert Baussan. Bien que très absorbé par son métier passionnant, il participe à la vie politique et, polémiste et caricaturiste plein de verve, il attire l'attention sur lui dans les colonnes du Journal « La Nation » (1946-1947).

De retour à New-York, il travaille à la Section des Affaires Sociales des Nations Unies, et participe à l'élaboration des plans du siège définitif de cette organisation internationale. Au bout de deux ans, il revient en 1949 à Port-au-Prince. L'édification de la Cité de l'Exposition ouvre un vaste champ à sa compétence.

On lui confie la réalisation, dans la zone des Palmistes, — ce charmant îlot bien ombragé qu'il sait respecter tout en le transformant — du gallodrome, du café en plein air « Simbie » et du Théâtre de Verdure que par une sorte de miracle il conçoit et achève en quinze jours. Actuellement, il pro-

digue ses soins au Centre de l'Unesco à Lafond ainsi qu'à de nombreuses villas de Port-au-Prince.

A toutes ces constructions, préside un goût original et un sens très sûr de ce que doit être une architecture tropicale adaptée aux nécessités du terroir et docile aux suggestions des arts populaires. Il y a là une originalité incontestable, tout à fait digne d'admiration et qu'on ne saurait trop encourager. A voir travailler Albert Mangonès, on se sent irrésistiblement porté vers les plus grands espoirs. L'œuvre de ses mains habiles est mieux qu'une promesse. Pour pouvoir parler de l'urbanisme en Haïti, croyez-le bien, il a payé d'exemple.»

M. Albert Mangonès remarque d'abord que les problèmes d'urbanisme en Haïti doivent se poser de la même façon que dans les autres pays d'Amérique latine. Port-au-Prince et les grandes villes de la République ont en effet connu, comme toutes leurs sœurs du continent ou des Antilles, trois étapes essentielles :

La période coloniale, la période post-révolutionnaire, la période moderne (du début du 20ème siècle à nos jours).

L'orateur expose ensuite qu'en dépit d'améliorations spectaculaires — qu'il n'a garde d'ailleurs de sous estimer — Port-au-Prince est encore bien loin de présenter des commodités suffisantes pour l'habitat, le travail, les loisirs et la circulation de ses habitants. M. Mangonès conclut avec le souhait que se constituent en Haïti des organismes jouissant d'une complète indépendance technique auxquels serait confiée la mission de mettre au point, puis de réaliser un plan d'ensemble.

*
* * *

Le Docteur Louis Roy n'est pas monté sur la scène de l'auditorium avec l'intention de prononcer une conférence scientifique. Son but — nous a-t-il dit — n'était pas d'instruire et d'intéresser ses auditeurs, mais de les transformer en propagandistes de la vaccination anti-tuberculeuse par le B. C. G. Après avoir rappelé, graphiques et statistiques à l'appui, la prodigieuse efficacité de cette méthode, il énumère les préjugés absurdes qui détournent trop d'ignorants ou de demi-savants de son emploi. Après la projection de trois films illustrant son exposé le Dr Roy répondit avec une pertinence convaincante aux questions de quelques uns de ses auditeurs.

EXPOSITION CONSACREE AU « THEATRE FRANÇAIS »

A l'occasion de la conférence de M. Gabriel Imbert, sur « l'Illusion au Théâtre », il a été procédé, le 13 mai, dans le Hall de l'Institut à 8 heures du soir, au vernissage d'une exposition consacrée au Théâtre Français.

Elle groupait plus de 120 reproductions photographiques à grand format représentant des figures de ballets, des scènes de théâtre classique, d'opéra-comique et de théâtre contemporain (J. Giraudoux, P. Claudel, J. P. Sartre,

J. Cocteau, etc...). Les portraits d'acteurs connus (L. Jouvet, J. L. Barrault, P. Renoir, etc...). Un choix de livres concernant le théâtre français.

PRESENTATION DE FILMS SCIENTIFIQUES

Dans le cadre du cours de physico-chimie de la cellule de M. Jacques Butterlin (P. C. B. et Ecole Normale Supérieure) a eu lieu le 9 juin à 8 heures du soir, à l'Auditorium de la Cité de l'Exposition, une projection de films scientifiques de l'Institut Pasteur (Dr. Comandon et de Fombrune).

Elle comportait les bandes suivantes : Substitution des noyaux chez une amibe. Observations sur amibe, Trypanosoma. Caryocinèse du Triton. Les Globules du sang.

SEJOUR DU PROFESSEUR PIERRE MALLET-GUY A PORT-AU-PRINCE

M. le Professeur Pierre Mallet-Guy, professeur de Pathologie Chirurgicale à la Faculté de Médecine de Lyon, a fait un très bref séjour en Haïti au début du mois de mai.

Cet éminent savant qui a été l'élève de quelques-uns des plus grands maîtres de la Médecine française contemporaine, et notamment du Professeur René Leriche, est également Directeur du Laboratoire de Chirurgie expérimentale de Lyon. Il est lauréat de l'Institut (Prix Montyon de l'Académie des Sciences 1947), chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Croix de Guerre 1914-1918.

Il a publié de nombreuses monographies, notamment sur la pathologie du pancréas et du foie et collabore activement à la rédaction de plusieurs revues et encyclopédies médicales de France et de certains autres pays.

Il a accompli des missions culturelles et scientifiques aux Etats-Unis, au Canada, en Espagne, au Portugal, etc...

M. le Professeur Mallet-Guy a pris deux fois la parole à Port-au-Prince. C'est lui qui a prononcé, mardi 6 mai, à 8 heures p.m., la deuxième conférence du 3e cycle des « Mardis » de l'Institut Français sous le titre :

« Le chirurgien dans l'évolution de la Chirurgie »

Le lendemain, mercredi 7 mai à 6 heures p.m. il a fait à la Faculté de Médecine, et sous les auspices du Doyen de cette Faculté ainsi que de l'Association Médicale Haïtienne, une causerie particulièrement destinée aux étudiants et aux médecins sur le sujet suivant :

« La chirurgie biliaire sous contrôle manométrique
et radiographie peropératoire »

Un film apporté par le conférencier a illustré cet exposé.

IMPORTANT MOUVEMENT DIPLOMATIQUE FRANÇAIS

M. Louis Joxe devient ambassadeur de France à Moscou.

Un important mouvement diplomatique a été rendu public le mardi 29

avril. M. Yves Chataigneau, ambassadeur à Moscou, devient conseiller diplomatique du Gouvernement. Il est remplacé par M. Louis Joxe, directeur général des relations culturelles au Ministère des Affaires Etrangères.

D'autre part, M. Jean Rivière, ambassadeur à Prague, est nommé à Bruxelles, en remplacement de M. Hauteclocque, devenu résident général à Tunis. M. Daniel Lévi, actuellement ambassadeur à New-Delhi, succède en Tchécoslovaquie à M. Rivière.

M. Louis Joxe est né le 16 septembre 1901 à Bourg-la-Reine (Seine).

Licencié ès lettres, agrégé d'histoire, il entre bientôt dans la carrière diplomatique. Il occupe divers postes, dont celui de membre de la délégation française à la Société des Nations (1932, 1933, 1939). Membre de la délégation française à la commission pour la réduction des armements (1933-1934), inspecteur des services étrangers de l'agence Havas (1935-1939), il est relevé de ses fonctions en 1940.

Après avoir été l'un des pionniers de la résistance en Algérie, M. Joxe prend une part active à la libération de l'Afrique du Nord en novembre 1942. Il est alors appelé par le Général de Gaulle au poste de secrétaire général du Comité français de la Libération Nationale à Alger (1943-1944). Arrivé à Paris le 31 août 1944 avec le Général Juin, il est promu secrétaire général du Gouvernement provisoire de la République le 12 novembre 1945.

Nommé le 15 septembre 1946 directeur général au Ministère des Affaires Etrangères, chargé des relations culturelles et des œuvres françaises à l'étranger, M. Joxe est, à ce titre, délégué du Gouvernement français à la conférence de l'UNESCO (1946-1947, 1949-1950).

M. Louis Joxe est titulaire de la médaille de la Résistance et de plusieurs décorations étrangères. Il est commandeur de la Légion d'Honneur.

L'ALLIANCE FRANÇAISE DE PORT-AU-PRINCE

Il y a un peu moins d'un an que l'Alliance Française de Port-au-Prince a renouvelé son Conseil d'Administration et élu M. Léon Laleau à la présidence. Depuis lors elle n'a cessé de multiplier ses activités dans les domaines les plus divers.

Nous avons rendu compte en son temps du bal qui fut l'une des plus brillantes manifestations mondaines de l'hiver dernier. L'Alliance a également organisé des conférences, celle de M. de Messières, conseiller culturel de l'Ambassade de France aux Etats-Unis, consacrée à Marcel Proust et celle de M. Paul Jaume, expert de l'Unesco sur « La culture et la technique » ont été applaudies par un public exceptionnellement nombreux.

S'ajoutant à celle du Bel Air qui fonctionne depuis quelques années, une école a été ouverte au Poste Marchand. Enfin, la Société a fondé un Prix Littéraire annuel de 500 dollars qui sera décerné, pour la première fois, au début de 1953.

En raison de la part active qu'elle prend au rapprochement intellectuel

franco-haïtien, l'Alliance Française de Port-au-Prince a reçu récemment de très précieux encouragements, notamment de la part de Son Excellence le Général Paul E. Magloire, Président de la République.

A L'UNIVERSITE D'HAÏTI

Cérémonie en l'honneur de deux éminents intellectuels Cubains

Le dimanche 15 juin à 10 heures du matin, dans la salle des Pas Perdus de la Faculté de Droit s'est déroulée une cérémonie en l'honneur du Docteur Michel Angel Carbonell, Président de l'Académie des Lettres et des Arts de la Havane et du Docteur Ramondo Lazo, professeur de Philosophie et de Langues Romanes à l'Université de la même ville.

Après l'exécution des hymnes nationaux Cubain et Haïtien, de brillants discours furent prononcés en espagnol par le Dr. Michel Angel Carbonell et le Professeur Ramondo Lazo et en français par M. le Recteur Luc Grimard et M. Mauclair Zéphirin, Secrétaire d'Etat à la Présidence. Les deux visiteurs furent proclamés Membres d'Honneur du Conseil de l'Université d'Haïti, puis ils remirent à MM. Mauclair Zéphirin et Luc Grimard les insignes de membres correspondants de l'Académie des Lettres et des Arts de la Havane.

*
* * *

Conférence du Docteur Théodore Schmitt

Le 26 juin à 8 heures du soir, l'Université d'Haïti a organisé à l'auditorium de l'Institut Français une remarquable manifestation artistique. Le Docteur Théodore Schmitt, un éminent professeur viennois installé depuis deux ans aux Etats-Unis où il enseigne l'histoire politique et la géographie économique, a prononcé — dans un français impeccable — une substantielle conférence sur les trésors d'art de Vienne. Cette causerie était illustrée de nombreuses projections en couleurs présentant quelques uns des plus remarquables chefs-d'œuvre analysés par l'orateur. En une de ces brillantes et spirituelles improvisations dont il a le secret, M. le Recteur Grimard, avait présenté le Docteur Schmitt à une assistance nombreuse et choisie.

CHRONIQUE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE D'HAÏTI

par Madeleine C. KERNISAN

HAÏTI FLEUR DES GRANDES CONTRÉES (1)

Par un beau jour antiléen de décembre 1492, Christophe Colomb, commandant la caravelle la « Santa-Maria » aborda l'île merveilleuse des Caraïbes, dont les multiples appellations indiennes, Ahiti, Bohio, Quisqueya, résonnent à l'oreille comme une musique, témoignant de la douceur des mœurs des habitants de cette terre privilégiée. La désignation primitive « Ahiti », qui signifie Fleur des Grandes Contrées, évoque à elle seule, toute une poésie florale.

Haïti, appartient à l'archipel des Antilles, situé en arc de cercle entre les deux Amériques. Elle tient son pittoresque de sa configuration tourmentée et tout en relief. Ses plus hauts pics s'approchent de 3.000 mètres, et prolongent leurs nervures verdoyantes à travers les plaines et les vallées, dont les côtes se découpent en une infinité de baies azurées.

Pour ceux qui s'intéressent à l'époque pré-colombienne, ce pays est d'un réel attrait. Différentes tribus d'indiens habitèrent l'île avant sa découverte, Ciboneys, Tainos, Caraïbes. Ce que nous savons d'elles nous a été transmis par tradition orale, chants populaires et légendes. Les seuls messages tangibles que nous trouvons des aborigènes, sont des pictographies ornant les parois des grottes que l'on rencontre un peu partout dans le pays. Comme pour tous les primitifs, les astres jouaient un grand rôle dans leur existence, et ils en déchiffraient le langage avec une véritable science. Les Tainos, mot qui signifie « les amis », étaient doués d'une grande sagesse. Fermés à tout esprit de possession, ils ne songeaient pas plus à se partager la terre, qu'ils n'auraient conçu l'idée de se partager la mer. Ils vivaient paisiblement des produits de la culture, de la chasse et de la pêche en commun.

Les légendes et chants Tainos évoquent une image d'une grâce exquise, celle de la Reine Anacaona, « Fleur d'Or ». Cette reine poétesse et très belle, composait des aréitos, mot indien qui signifie chants et danses, qu'elle mimait avec les jeunes filles de sa Cour. Le corps peint de fleurs rouges et blanches, seul un pagne de mêmes couleurs revêtant sa nudité, la tête, le cou et les bras parés de guirlandes de fleurs odorantes, elle avait des attitudes d'une grande noblesse et lorsqu'elle dansait avec les trois cents vierges qui l'entou-

(1) Prax.—Bulletin de la Société de Géographie de Paris. Série IX. Année 1855 mentionnée par Louis E. Elie, dans son Histoire d'Haïti, Tome I.

raient, les mouvements de leurs corps onduleux et souples, traduisaient d'admirables figures chorégraphiques. Son peuple simple et doux vivait heureux, car ainsi que l'a écrit un poète :

« Tous les fruits sont pleins d'ambrosie

« Toutes les fleurs de poésie

« Au pays d'Anacaona

Les Caraïbes qui se mélangèrent aux Tainos, étaient bien différents de ces derniers. Extrêmement courageux, d'une force physique étonnante, ils se montraient orgueilleux et belliqueux. Ils aimaient les hauteurs sauvages et difficiles d'accès du Cibao.

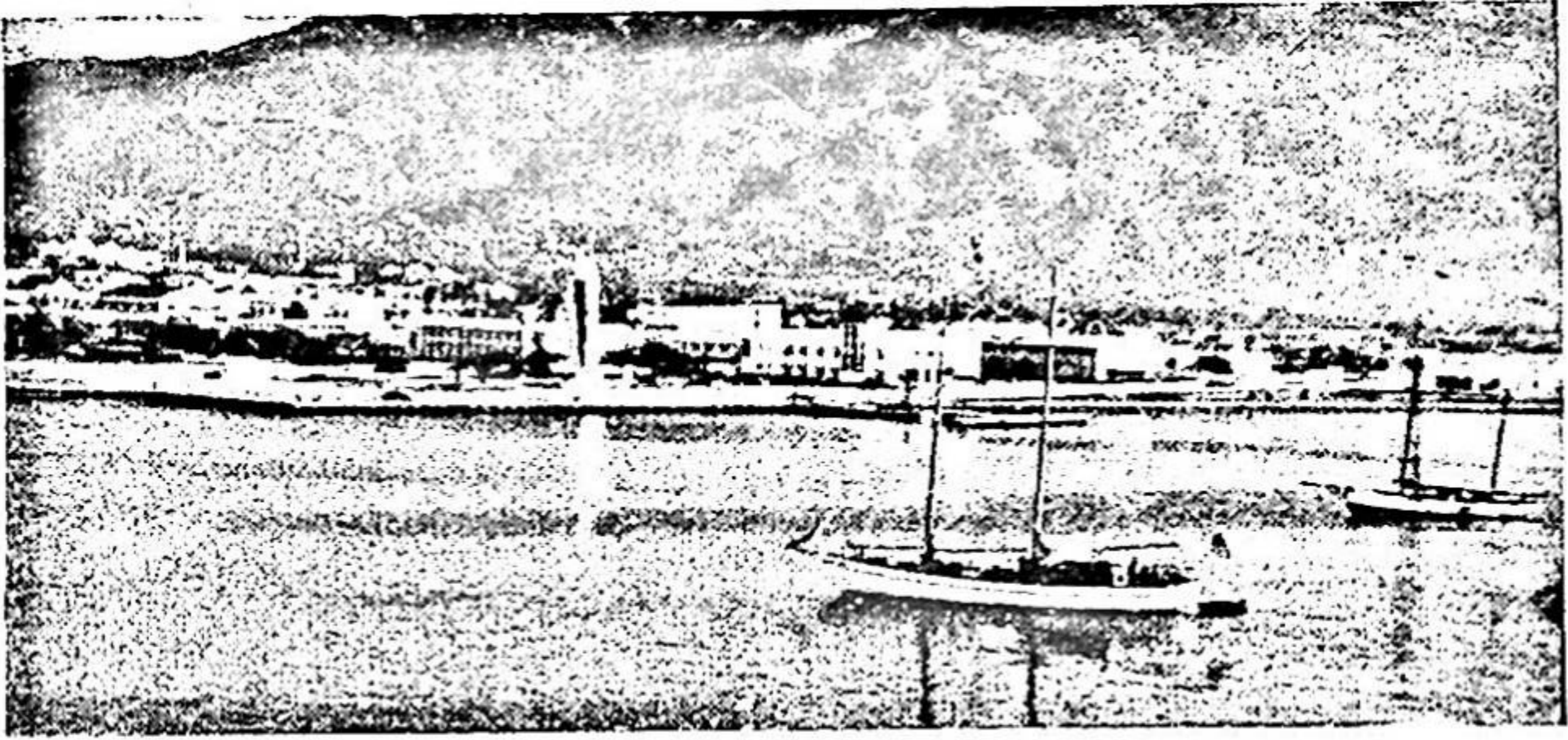
Si les vestiges d'art pré-colombien qu'ont mis à jour les fouilles effectuées en Haïti ne sont ni de la même ampleur, ni de la même richesse artistique que ceux trouvés au Mexique ou au Pérou, ils n'en sont pas moins intéressants du point de vue archéologique, justement par leur rareté. Dans le plateau central, près du Bassin Zim qui est une des plus belles chutes d'eau d'Haïti, se trouve sur un terrain volcanique, une grotte particulièrement digne d'attention. Parmi ces cavernes, celles de Dondon, surnommée la Voute à Minguet du nom du naturaliste français qui l'explora, était la grotte sacrée des Indiens. Les Caciques aux masques d'or s'y rendaient pour adorer leurs dieux, les « Zémès », de curieuses légendes quisqueyennes y ont pris naissance.

La transplantation des noirs en Haïti au XVIème siècle et la colonisation de la partie occidentale de l'île par les Français, expliquent la composition ethnique de la population actuelle avec sa gamme de nuances épidermiques variant du beau noir d'ébène au blanc le plus nordique. C'est cette diversité séduisante que l'étranger admire particulièrement chez les femmes, citadines ou paysannes, qui sont souvent d'une grande beauté. Bien que certains historiens veuillent que par leurs mauvais traitements les Espagnols aient exterminé les natifs de l'île, l'on trouve encore, dans différentes régions, un type d'homme dont les traits semblent se souvenir d'une ascendance indienne.

Des Républiques d'Amérique, Haïti a la population la plus dense, environ 3.500.000 habitants, pour une superficie de 27.750km². Sa capitale, Port-au-Prince, s'étend au bord d'un littoral égayé de cocotiers et de palmiers et s'adosse à un majestueux amphithéâtre de montagnes. Sa large rade abritée par l'île de la Gonâve, en fait un port apprécié par les navigateurs. La chaleur y est tempérée par des vents alternés venant de la mer ou de la montagne.

Le long du rivage se déroule une magnifique promenade, qui sert de cadre à l'Exposition Internationale du Bi-centenaire de Port-au-Prince en décembre 1949. Avec ses constructions modernes dont certaines s'enrichissent de bas-reliefs du sculpteur français Bourdelle, son vaste théâtre de verdure, sa fontaine « lumineuse-musicale », elle est le rendez-vous des port-au-princiens. Le soir, après que le soleil couchant a projeté ses majestueux flamboiements sur une nature magnifiquement libérale, les feux multicolores

de la ville miroitent, alors, sur les flots de cette mer toujours calme. Des édifices agrémentent l'aspect de la ville ; le plus important, le Palais National,



résidence du Président de la République, détache sa blanche silhouette sur le fond bleuâtre du morne l'Hôpital, confondant les frondaisons de ses jardins avec les bosquets de la vaste place du Champ de Mars.

Très vite le terrain s'élève et des avenues que bordent de jolies villas de style colonial ou moderne, escaladent les mornes. Au premier palier, l'on traverse la cité de Pétiion-Ville, dont la place, œuvre de l'architecte haïtien Jeanton, de l'École des Beaux Arts de Paris, blottie dans la montagne comme dans un écrin, rappelle, avec ses parterres fleuris en terrasses et le frais murmure de ses jets d'eau, les jardins de Florence.

Le touriste émerveillé et surpris, peut quitter la chaleur de la ville, pour trouver à 1.500 mètres d'altitude, et seulement à 40 minutes d'auto de la capitale, privilège unique dans les Antilles, la charmante station estivale des Haïtiens : Kenscoff. L'air y est pur, souvent froid, embaumé de l'odeur vivifiante des pins et de toutes les plantes et fleurs des climats tempérés, qui y croissent en abondance. A côté des fleurs des champs, telles que paquerettes, bleuets, volubilis qui transforment les vallées en champs virgiliens, l'on y trouve des œillets odorants, des pois de senteurs, des dahlias, ainsi que des légumes et des fruits d'une grande saveur. Des villas et des hôtels confortables y permettent un agréable séjour.

La descente de Kenscoff vers la ville au crépuscule est un enchantement. C'est une symphonie de couleurs que l'œil charmé ne peut parvenir à déterminer, elles sont superposées et changeantes. Point d'uniformité, l'on ne sait, à la découverte de la mer au tournant d'un morne, si c'est le ciel qui s'y reflète ou la transparence des fonds sous-marins, qui offre cette palette de tons variés.

Des « cayes » aux toits de chaume qui se cachent le long de la route, dans des bouquets de verdure, qu'embrasent, en hiver, les rouges manteaux

de Saint-Joseph, sorte de feuilles-fleurs, ressemblant à de gigantesques marguerites pourpres ; de la litanie des paysannes suivies de petits ânes, portant des paniers chargés de fruits, de légumes et de fleurs multicolores, émanent une paix bienfaisante. L'on rêve à des scènes de la vie biblique, où les hommes plus sages, vivaient près de la nature bonne conseillère. Les mornes descendent doucement se plonger dans la mer, qui semble les enlacer amoureusement ; dans l'air calme s'élève le chant nostalgique des marinières revenant de la pêche ; tout est douceur dans le soir antiléen ; cependant, dans cette île de contrastes, l'on sent sourdre comme une sorte de violence dans l'étreinte de la nature.

La végétation est luxuriante, que ce soit sur le plus haut pic du morne « La Selle », ou au contraire dans les plaines de la « Grande Anse », elle est un plaisir pour les yeux et ses effluves parfumés retiennent captif le promeneur. Elle recèle aussi une grande richesse du point de vue économique, scientifique et médical. La connaissance de la valeur curative de ces plantes est transmise de génération en génération à des guérisseurs appelés médecins-feuilles. La flore d'Haïti, dit le jeune savant haïtien, Frédérique Kébreau, possède 6.000 espèces différentes de plantes, dont 45% de plantes endémiques, c'est-à-dire, des espèces n'ayant rien de commun avec celles de l'Archipel des Caraïbes.

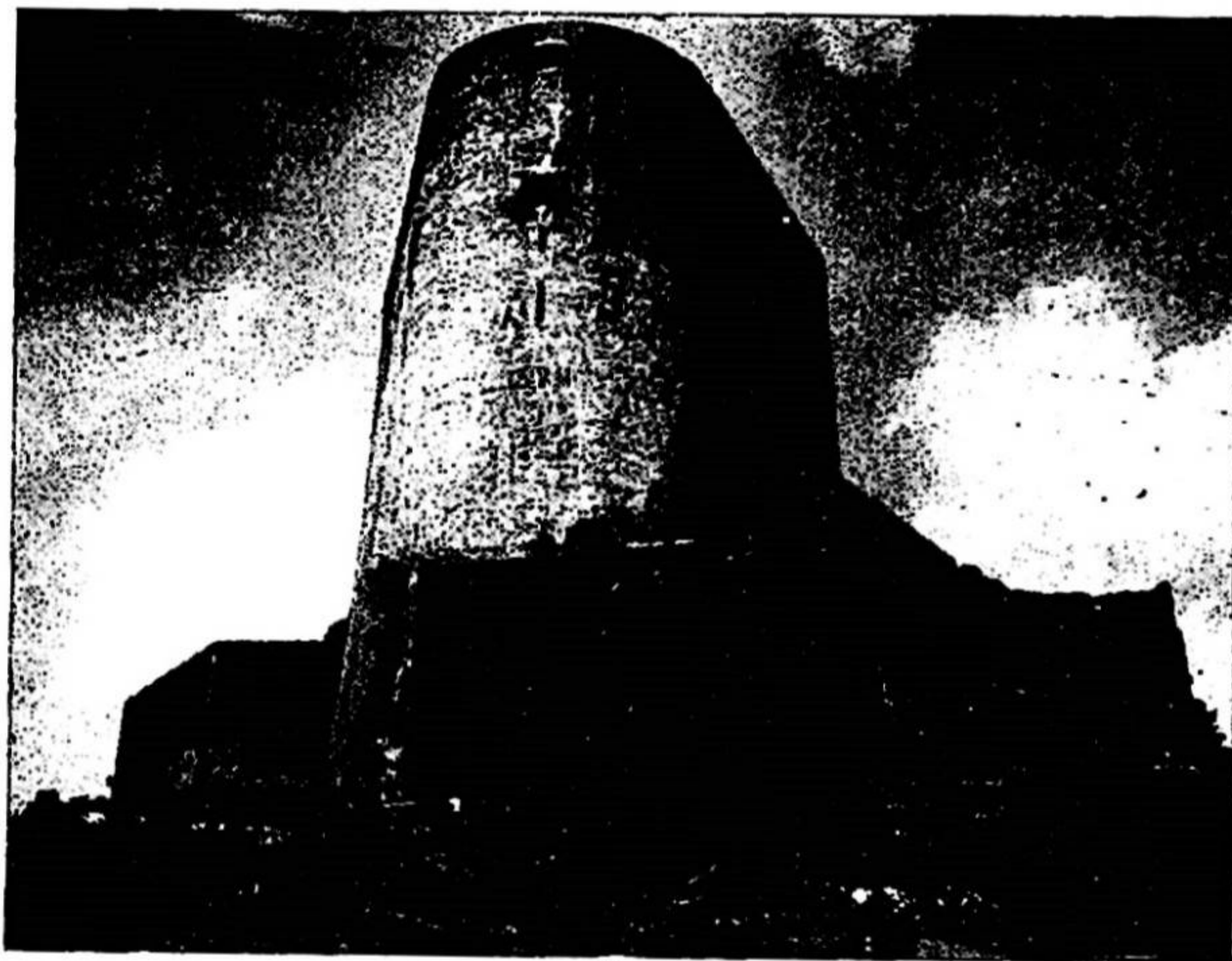
L'Histoire d'Haïti, relativement brève, est passionnante comme épopée. Le talent de grands poètes français a été sollicité par la géniale figure de Toussaint-Louverture, dont la vie tient de la légende ; le Précurseur, comme l'appelle l'Haïtien, domine par sa pensée toute l'histoire de ce pays. Dans un élan d'admiration, Alphonse de Lamartine disait de lui : Cet homme fut une Nation.

Haïti proclama son Indépendance au début du XIX^{ème} siècle, sous Jean-Jacques Dessalines, général en chef de l'armée indigène. Elle fut érigée en République en 1806, par Alexandre Pétion, grand démocrate, classé à juste titre comme l'un des pionniers du pan-américanisme. Nul n'ignore l'aide qu'il apporta à Simon Bolivar, lors de la lutte que mena le Libertador pour la conquête de l'indépendance des peuples d'Amérique Latine.

Une autre physionomie dominante est celle d'Henry Christophe, célèbre par son génie constructeur. C'est à lui que les Haïtiens doivent ce prodigieux monument historique « La Citadelle Laferrière » qui, par ses dimensions, l'audace de sa conception et de sa réalisation sur le pic du « Bonnet à l'Evêque », a fait dire à Linbergh la survolant, qu'elle était la huitième merveille du monde.

Parmi les vestiges de l'ère christophienne, les archéologues sont attirés à Milot, près du Cap-Haïtien par la jolie chapelle royale et par les ruines centenaires du Palais de Sans-Souci, résidence du Roi Christophe, qui rappelle le Petit Trianon de Versailles. Là, mieux qu'ailleurs, dans le silence que seul vient troubler le souffle de la brise dans les feuillages, l'historien peut

imaginer le faste des fêtes qui se déroulaient vers 1811, dans ce cadre enchanteur. Seul subsiste comme dernier témoin vivant des temps passés, le caïmitier à l'ombre duquel le Roi rendait la justice. A la Petite Rivière de l'Artibonite, le grand bâtisseur avait aussi fait construire un autre Palais, dénommé la « Maison du Roi », et qui, comme caractéristique comprend autant de portes



La Citadelle Laferrrière

qu'il y a de jours dans l'année. On trouve dans différentes régions des ruines coloniales qui ajoutent au pittoresque de ce pays, où dans tant de sites d'aspect différent la mer, la plaine et la montagne se rencontrent sous un climat printannier.

Le folklore haïtien est extrêmement attrayant, comme tous les folklores, il est la forme originale des coutumes ancestrales du peuple, transmise à travers les âges, mais il attire et retient plus qu'aucun autre, ceux qui s'intéressent aux sources naturelles de l'art. Procédant de coutumes africaines sur lesquelles sont venues se greffer des apports français, celtiques ou gascons, il est riche en danses, chants et contes, parmi lesquels on retrouve des thèmes enfantins qui s'entourent de grâce et aussi de mystère.

Les apports divers entrant dans le complexe social haïtien sont si intimement liés que l'on ne peut toujours affirmer qu'ils soient essentiellement africains ou essentiellement européens.

Les danses qui sont les manifestations les plus complètes du folklore, sont pour les initiés des plus expressives, et pour les profanes d'un rythme prenant. Elles sont tout en contraste, puisqu'elles sont à la fois symboliques et plastiques. Profondément humaines, le plus souvent elles expriment, non



point l'état d'âme individuel des danseurs, mais plutôt, les désirs collectifs d'un peuple aux aspirations refoulées. Celui qui dans la nuit tropicale entend le battement sourd du tambour rythmant toutes danses ou cérémonies cultuelles ressent une sorte de tristesse, d'angoisse même, tant sont poignantes les mélopées qui les accompagnent.

Si parfois certaines exhibitions, offertes à la curiosité amusée de l'étranger de passage, ne traduisent pas le vrai folklore haïtien, il est réconfortant de noter que des artistes nationaux en ont stylisé les chants et danses et que, les dépouillant de la vulgarité qui quelquefois les entoure, ils leur ont rendu toute leur primitive beauté.

Une coutume haïtienne veut que les contes ne soient dits que lorsque la première étoile brille au firmament, c'est l'heure tabou. Quel joli tableau de voir la famille paysanne assemblée devant sa « caye » au toit de chaume autour du conteur qui doit toujours commencer son récit par le mot « cric » auquel l'assistance répond « crac », coutume bretonne importée de France par les marins de l'époque coloniale.

Quel miracle que la survivance de la culture française dans cette République des Antilles. Au milieu de l'immensité et de la puissance des Amériques Ibériques et Anglo-Saxonnes, à travers le souvenir d'atroces luttes de rupture sociale et politique d'avec l'ancienne Métropole, dans l'éloignement géographique et historique d'un océan et d'un siècle et demi de séparation, la langue française continue à s'épanouir avec vigueur et pureté dans le pays et à demeurer la langue littéraire et officielle nationale, témoignant d'une communauté de sentiments et d'idéal jamais démentie.

L'Université de Port-au-Prince, seule Université de langue française des vingt et une Républiques Américaines, est la pépinière d'une élite intellectuelle de plus en plus nombreuse.

Pour nous autres, Français, une émotion intense nous étreint, lorsque au-delà des mers, sur ce coin de terre où ont passé plusieurs vagues de civilisations différentes nous retrouvons le doux parler de France.





Haiti

**L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

H A I T I
*La république de langue
française du Nouveau
Monde*

Pour tous renseignements :

Office National du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti

Haiti Tourist Information Bureau
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y.

Le Tourisme est l'Art de bien Voyager

Faire bien Voyager est l'Art de



52, Rue Roux, Port-au-Prince, Phone 2294

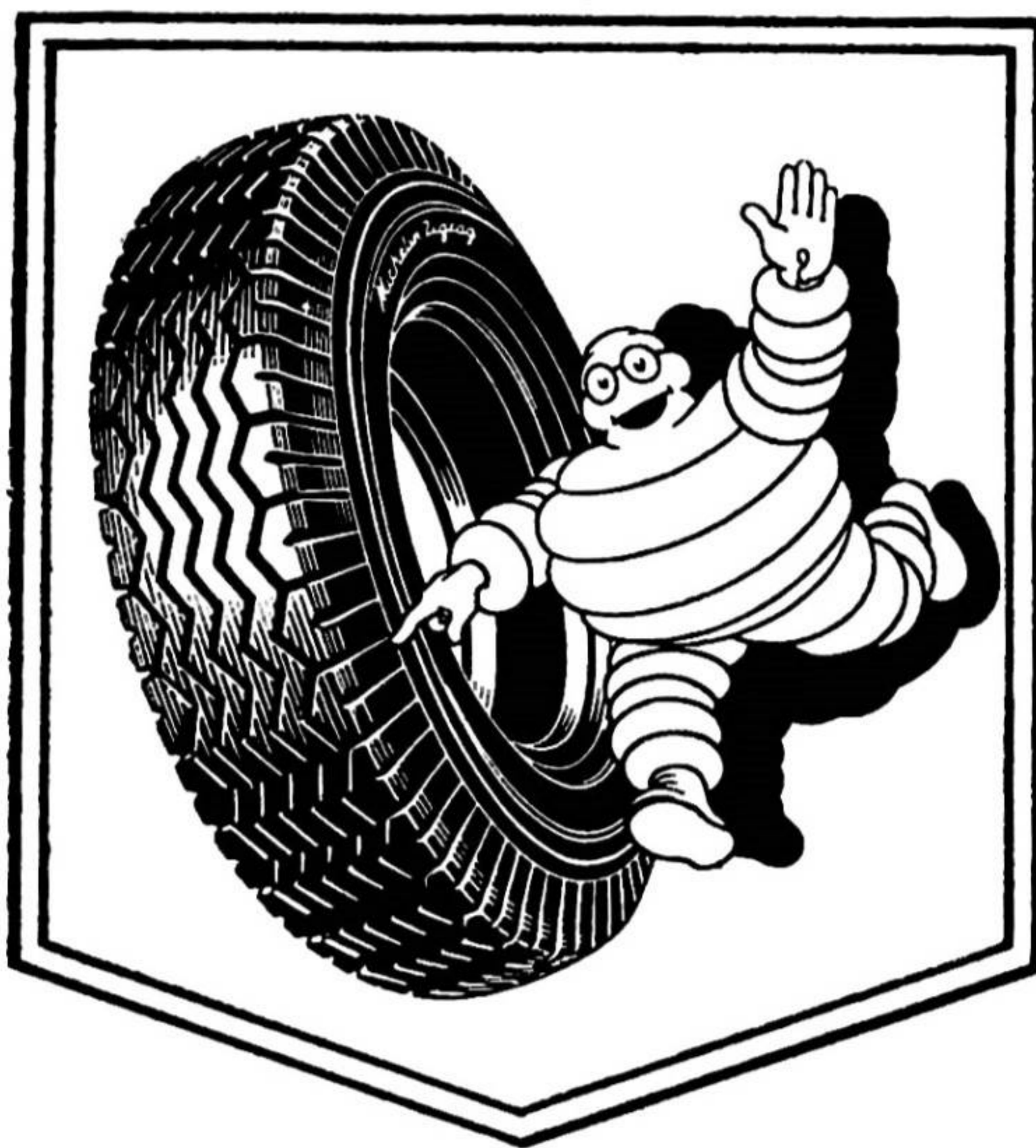
Directeur : PIERRE CHAUVET

TICKETS AVION ET BATEAUX TOUTES DESTINATIONS

AU TARIF OFFICIEL

MICHELIN

« LE PNEU FRANÇAIS DE REPUTATION MONDIALE »



Distributeur pour Haïti

L. PREETZMANN-AGGERHOLM & Co.

Rue du Quai

PORT-AU-PRINCE

PHONE : 2254 - 2255



Les CIGARES de la REGIE DU
TABAC sont les meilleurs qui
aient été jamais fabriqués en
HAITI

Ils sont doux et agréables.

Ils font les délices des fumeurs.

VENTE EN GROS :

Aux Magasins de l'Etat — Haïti

VENTE EN DETAIL :

Dans toutes les bonnes Epiceries

VIENT DE PARAITRE AUX
EDITIONS HENRI DESCHAMPS

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE

Cours Moyen et Supérieur

PAR PAUL MORAL
Professeur à l'Institut français d'Haïti.

J'ECRIS

EXERCICES DE COPIE

Par Justin Viard

PREMIERES NOTIONS D'ALGEBRE

à l'usage des écoles Primaires

Par les Sœurs de la Sagesse

SECURITE

MANIABILITE

SOUPLESSE

RAPIDITE

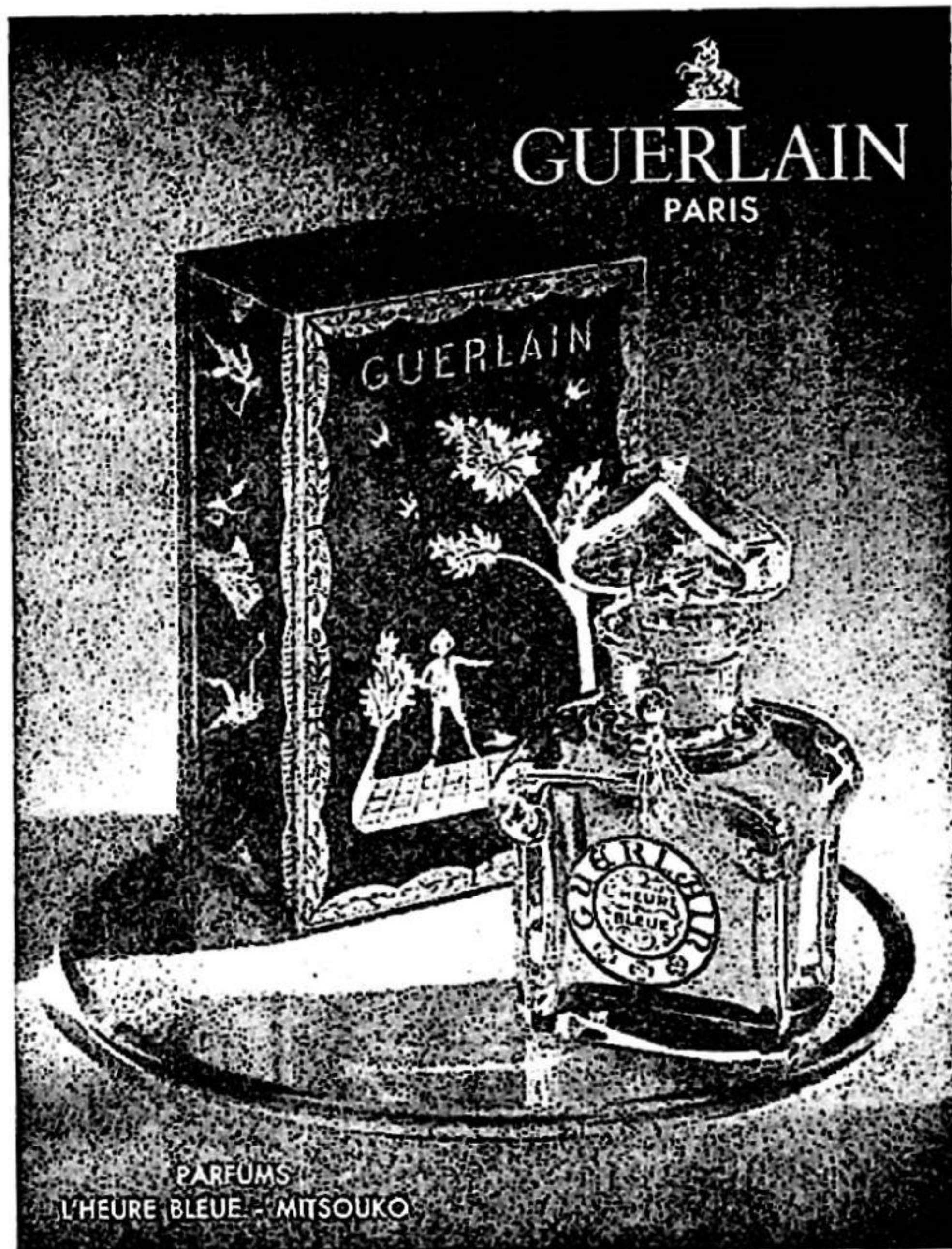
ECONOMIE

CONFORT

*Telles sont les caractéristiques
de la traction avant*

L. Preetzmann-Aggerholm & Co.
Rue du Quai
Port-au-Prince
Haïti
Phone : 2255

CITROEN



La Belle Créole

VOTRE MAGASIN FAVORI
ET LE PLUS COMPLET DE LA CAPITALE

Tous les articles pour dames

Rayon complet d'articles pour hommes

Tout ce qu'il faut pour vos enfants

LA « BELLE CREOLE » EST LE MAGASIN
DE LA FAMILLE HAITIENNE

THE SOUVENIR SHOP

PAQUIN — GAETJENS

Cadeaux en tous genres.
Articles de fabrication haïtienne
Parfums Français

EXPORT IMPORT RETAIL

ENGLISH SPOKEN
HABLA ESPANOL

PORT-AU-PRINCE, HAITI
TELEPHONE : 2795

CABLE ADDRESS
SOUSHOP

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées —
Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince
Tel. 2756

F. G. NAUDE

P. O. Box A-147

Phone 3723-2175

PORT-AU-PRINCE, HAITI

Dépositaire de

- CHICKLETS ADAMS
- PATE DENTIFRICE KOLYNOS
- VINS FRANÇAIS S. LARCHER Père
& Fils
- BISCUITS VOORIES

- EMULSION SCOTT & BOWNE
- FILS D. M. C.
- ENOS FRUIT SALT
- PRODUITS PHARMACEUTIQUES
- INSECTICIDES BLACK FLAG

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE
D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voute blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg



IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

